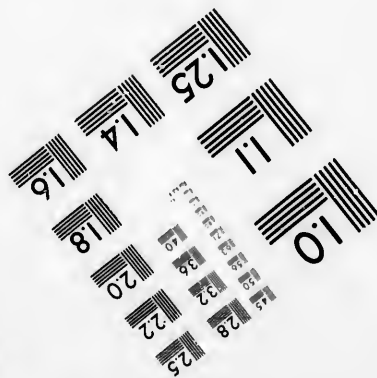
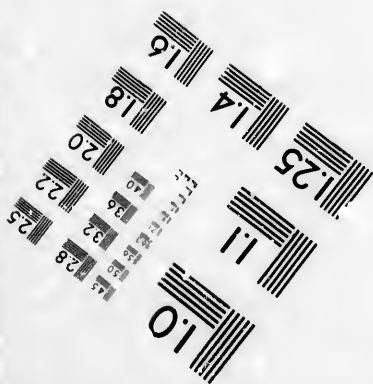
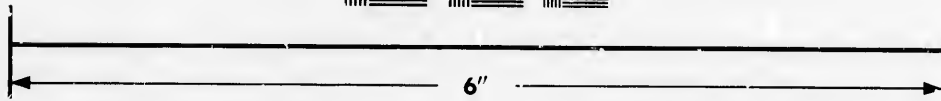
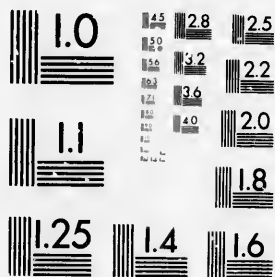


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 25X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | ✓ | | | | | | | |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

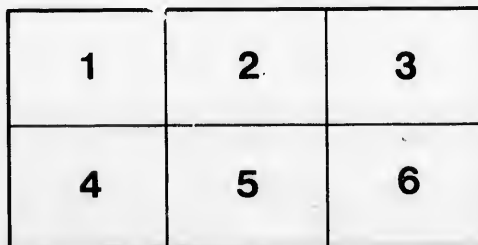
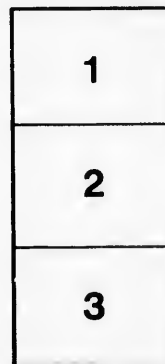
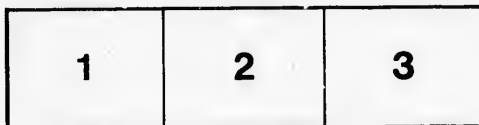
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc. may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

s

errata
to

pelure,
on à



32X



CORRIGÉ

DES

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES

PAR

NAPOLÉON LACASSE

Professeur à l'école normale-Laval

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE

QUÉBEC

DES PRESSES A VAPEUR DE LÉGER BROUSSEAU
9, rue Buade, 9

1880



Car. Lacombe,
Naples

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES

capicapesu

Pro. 11111.



EX

CORRIGÉ
DES
EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES

PAR
NAPOLÉON LACASSE

Professeur à l'école normale-Laval

—+—
DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE

—•••—
QUÉBEC
DES PRESSES A VAPEUR DE LÉGER BROUSSEAU
9, rue Buade, 9

—
1880

Enregistré, conformément à l'Acte du Parlement du
Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt, par
NAPOLÉON LACASSE, professeur, au Bureau du Ministre
de l'Agriculture.

sa
au
d'
gr
co
les
la
qu
C
de
de
la
c'e
ob
C
log
cha
E
qu'
et
jeu
dan

PRÉFACE

Nous croyons inaugurer la vraie méthode de s'instruire seul, sans le secours d'aucun professeur de français, en publiant aujourd'hui ce corrigé de nos *Exercices orthographiques* qui est d'un genre tout à fait nouveau. Au moins nous avons la plus grande confiance qu'un élève d'une intelligence commune, s'il comprend déjà la première partie de la grammaire française, les *Eléments*, en comprendra facilement seul la deuxième partie, la *Syntaxe*, pourvu qu'il suive attentivement les explications que nous donnons à la suite de chaque phrase du texte corrigé.

Ces *Exercices orthographiques* ne se composent, il est vrai, que de vingt-deux leçons ; mais nous avons eu le soin d'y introduire des phrases qui s'appliquent, en somme, à toutes les règles de la grammaire complète que nous avons publiée nous-même : c'est en évitant des répétitions inutiles que nous avons pu obtenir ce résultat.

Ce corrigé comporte aussi l'analyse grammaticale et l'analyse logique de la phrase qui est à analyser de vive voix à la fin de chacun de nos *Exercices orthographiques*.

Puisse ce travail d'un nouveau genre mériter l'appréciation qu'en fait son auteur, et recevoir un encouragement généreux et bienveillant de la classe enseignante et en même temps de la jeunesse désireuse de compléter elle-même ses connaissances dans la grammaire française !

tro
aic

en
en

tro
Fai
dor
dar

1
2
les
scu
3

4
plu
plu

1
mas
2

CORRIGÉ

DES

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES

SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER

Du nom

PREMIER EXERCICE.

1. Dieu seul est toute ma force et toute mon aide (1).—J'ai trouvé en mon frère un aide (2) fort adroit et en ma sœur une aide (2) très habile.

1° AIDE, signifiant secours, assistance, est du genre féminin.

2° AIDE, appliqué aux personnes on prend le genre.

2. On dit l'aigle (1) romaine, les aigles (1) romaines, pour les enseignes des légions romaines, parce qu'au haut de ces enseignes était la figure d'un aigle (2).

1° AIGLE, dans le sens d'enseignes et d'armoiries, est féminin.

2° AIGLE, signifiant oiseau ou employé au liguré, est masculin.

3. Les plaisirs de ce monde sont entourés de délices (1) trompeuses. C'est un grand délice (1) de boire frais en été. Faisons nos seules amours (2) de la justice et de la vérité. On donne le nom d'orgue (3) au lieu où les orgues (3) sont placées dans une église.

1° DÉLICE, masculin au singulier et féminin au pluriel.

2° AMOUR, féminin au pluriel ; toujours masculin lorsqu'il signifie les amours que font les peintres au haut des tableaux ou les sculpteurs.

3° ORGUE, masculin au singulier et féminin au pluriel.

4. Une étoffe d'un joli couleur (1) de rose sied bien à la plupart des jeunes personnes. La couleur (2) des roses devient plus pâle après que cette fleur est tout à fait épanouie.

1° COULEUR, signifiant une teinte ou un ton particulier, est masculin.

2° COULEUR, dans son acception générale, est féminin.

5. Les mêmes goûts, les mêmes sentiments ont tellement uni ces deux élèves, qu'on peut dire d'eux que c'est *un couple* (1) inséparable.

1° *COUPLE*, signifiant deux objets intimement liés, ayant une volonté commune, est du genre masculin.

6. On a dit de Mirabeau que c'était *un foudre* (1) d'éloquence, et de Napoléon que c'était *un foudre* (1) de guerre.

1° *FOUDRE*, employé au figuré, est masculin.

7. Les *faux* honnêtes gens (1) sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres ; les *vraies* bonnes gens (1) sont ceux qui les confessent. On croit souvent d'*excellentes* gens (1), *tels* ou *telles* gens (1) qui ne sont bons pour les autres que quand ils y trouvent leur intérêt.

1° *GENS* veut au féminin les adjectifs qui le précèdent immédiatement : *faux* est au masculin, étant suivi de l'adjectif *honnêtes*, qui est terminé par un *e* muet ; *tels* ou *telles* avant gens, cet adjectif ayant la même consonance aux deux genres.

8. Saint Hilaire, évêque de Poitiers, a composé les *premières* hymnes (1) de l'Eglise.

1° *Hymnes*, chant de l'Eglise, est féminin.

9. Quoiqu'*elle* ne soit semée que depuis quelques jours, *cette* orge (1) est déjà bien levée.

1° *ORGE* n'est masculin que dans *orge perlé*, *orge mondé*.

Analyse grammaticale

Quelques richesses que nous ayons, nous ne sommes jamais heureux.

1. *Quelques*—adj. indéf. f. pl. des richesses.
2. *richesses*—n. comm. f. pl. rég. dir. de ayons.
3. *que*—conj. lie nous ayons quelques richesses à ce qui suit.
4. *nous*—pron. pers. 1re p. m. pl. suj. de ayons.
5. *ayons*.—v. act. 3e conj. irrég. subj. prés. 1re p. pl. à cause de son suj. nous.
6. *nous*—pron. pers. 1re p. m. pl. suj. de sommes.
7. *ne*—adv. de nég. mod. jamais.
8. *sommes*.—v. subs. 4e conj. irrég. ind. prés. 1re p. pl. à cause de son suj. nous.
9. *jamais*—adv. de temps mod. sommes.
10. *heureux*.—adj. qual. m. pl. qual. nous.

les
hist
mys
1°
exc
dési
2°
une
d'éc
in-fc
des
des
zéros
impr
L'
dern
3.
rafra
1°
dont
4.
homr
peup
1°
2°

Analyse logique

Quelques richesses que nous ayons, nous ne sommes jamais heureux.

1re Prop.—Quelques richesses que nous ayons, *Sub.*

1° *Nous*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Soyons*—verbe.

3° *Ayant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. quelques richesses.

2e Prop.—Nous ne sommes jamais heureux. *Princ. abs.*

1° *Nous*—suj. simpl. 1 s. ut pron. incompl. sans compl.

2° *Sommes*—verbe.

3° *Heureux*—att. simpl. 1 seul adj. compl. son compl. ne jamais.

2e EXERCICE.

1. Les plus savants des hommes, les *Socrate* (1), les *Platon* (1), les *Newton* (1), ont été aussi les plus religieux.—Où sont les historiens de la nature, les *Tacites* (2) qui dévoileront les mystères du conseil des dieux ?

1° LES NOMS PROPRES ne prennent jamais la marque du pluriel, excepté 2° LORSQU'ILS sont employés comme noms communs, ne désignant pas les personnes appelées de ce nom :

2. Parmi les noms latins qui suivent, il en est qui prennent une *s* au pluriel, et d'autres qui n'en prennent pas ; tâchez d'écrire régulièrement des alinéas, des factums, des folios, des in-folio, des altos, des in-quarto, des duos, des bravos, des alibis, des trios, des duplicata, des opéras, des errata, des quatuor, des in-octavo, des factotums, des albums, des reliquats, des zéros, des post-scriptum, des spécimens, des pensums, des impromptus, des quiproquos, des vivats.

L'ORTHOGRAPHE suivi dans les noms ci-dessus est conforme à la dernière édition du dictionnaire de l'Académie

3. Le sirop de groseille (1) fait une boisson agréable et rafraîchissante.

1° GROSEILLE, au singulier ou au pluriel, désignant la matière dont se compose l'objet exprimé par le premier nom.

4. On a osé mettre en question si le grand nombre des hommes *peut* (1) être nuisible à un Etat.—La plupart des peuples de l'Asie *furent soumis* (2) à la puissance de Cyrus.

1° PEUT, au singulier, ayant pour sujet un collectif général.

2° FURENT SOUMIS, au pluriel, ayant pour sujet un collectif partitif.

5. Les *oiseaux-mouches* (1) sont les bijoux de la nature.— Allez dans la prairie, et vous pourrez admirer mille *arcs-en-ciel* (2) peints sur chaque goutte de rosée.— La plus petite production de la nature est plus admirable que tous les *chefs-d'œuvre* (2) de l'industrie humaine.— Les gens distraits sont exposés à faire de nombreux *coq-à-l'âne* (3).

1° OISEAUX-MOUCHES, nom composé formé de deux noms, varie à ses deux parties.

2° ARCS-EN-CIEL, CHEFS-D'ŒUVRE, noms composés formés de deux noms unis par une préposition, varient au premier nom seulement.

3° COQ-A-L'ÂNE, c'est une des exceptions à la règle précédente.

6. L'inspection des *havesacs* (1) amena la découverte du soldat coupable.— Les *terre-pleins* (2) sont des terres rapportées entre deux murs : ils sont employés pour fortifier les villes de guerre.— Les *chats-huants* (3) et les *chauves souris* (3) sont de vilains oiseaux.

1° HAVRESACS, nom composé formé de deux noms, s'écrit aujourd'hui en un seul mot et prend la marque du pluriel.

2° TERRE-PLEINS, pour lieux pleins de terre, l'adjectif seul varie.

3° CHATS-HUANTS, CHAUVES-SOURIS, noms composés formés d'un nom et d'un adjectif, varient aux deux parties.

7. Il y a des instants où l'âme éprouve de vagues appréhensions qui sont comme les *avant-coureurs* (1) de quelque grande calamité.— Les escaliers de cette maison sont de vrais *casse-cou* (2).

1° AVANT-COUREURS, nom composé formé d'une partie invariable et d'un nom, ne varie qu'au nom.

2° CASSE-*COU*, qui casse le cou, le verbe est invariable dans les noms composés.

Analyse grammaticale

Quelques fautes que nous ayons commises, la bonté de Dieu est si grande qu'il nous les pardonnera.

1. *Quelques*—adj. indéf. f. pl. dét. fautes.

2. *fautes*—n. comm. f. pl. rég. dir. de ayons commises.

3. *que*—conj. lie nous ayons commises quelques fautes à ce qui suit.

4. *nous*—pron. pers. le p. m. pl. suj. de ayons commises.

5. *ayons commises*,—v. act. 4e conj. irrég. subj. pass. le p. pl. à cause de son suj. nous.

6. *la*—art. simpl. f. s. dét. bonté.

7. *bonté*—n. comm. f. s. suj. de est.

8. *de*—prép. fait rapp. Dieu à bonté.

1.
bons
l'on
réflé
ratif
tous

9. *Dieu*—*n* prop. m s. rég. de la prép. de.
 10. *est*—*v.* subs. 4^e conj. irrég. ind. prés. 3^e p. s. à cause de son suj. bonté.
 11. *si*—adv. de quant. mod. grande.
 12. *grande*—adj. qual. f. s. qual. bonté.
 13. *qu'* pour *que*—conj. lie ce qui suit à *si grande*.
 14. *il*—pron. pers. 3^e p. m. s. suj. de pardonnera.
 15. *nous*—pron. pers. le p. m. pl. rég. ind. de pardonnera.
 16. *les*—pron. pers. 3^e p. f. pl. rég. dir. de pardonnera.
 17. *pardonnera*—*v.* act. le conj. rég. ind. fut. simpl. 3^e p. s. à cause de son suj. *il*.

Analyse logique

Quelques fautes que nous ayons commises, la bonté de Dieu est si grande qu'il nous les pardonnera.

1^{re} Prop.—Quelques fautes que nous ayons commises, *Sub.*

- 1^o *Nous*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.
 2^o *Ayons été*—verbe.
 3^o *Committant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. quelques fautes.

2^e Prop.—La bonté de Dieu est si grande. *Princ. abs.*

- 1^o *Bonté*—suj. simpl. 1 seul nom. compl. son compl. d. Dieu.
 2^o *Est*—verbe
 3^o *Grande*—att. simpl. 1 seul adj. compl. son compl. si.

3^e Prop.—Qu'il nous les pardonnera. *Sub.*

- 1^o *Il*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.
 2^o *Sera*—verbe.
 3^o *Pardonnant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. nous les.

CHAPITRE II

De l'article

3^e EXERCICE.

1. Il est aisé à ceux qui se portent bien de donner *de* (1) bons conseils.—Celui qu'on aime n'a point *de* (2) défauts ; si l'on vient à le haïr, il n'a pas *de* (2) vertus.—Agir sans avoir réfléchi, c'est se mettre en voyage sans avoir fait *de* (2) préparatifs.—Nous n'avons *des* (3) nouvelles de cette famille que tous les deux mois.

1° De bons conseils ; les articles *du* et *des* se remplacent par *de* devant un adjectif qui précède un nom employé dans un sens partitif.

2° De défauts, de vertus, de préparatifs ; on remplace l'article par *de* devant un nom qui est régime direct d'un verbe accompagné d'une négative, parce que le sens est négatif.

3° Des nouvelles ; emploi de l'article *des*, parce que le sens est affirmatif : il n'y a qu'un tour négatif.

2. Les vérités qu'on aime *le* (1) moins sont souvent celles qu'il importe *le* (1) plus de savoir.—Les trois choses *les* (2) plus rares dans le monde sont : la délicatesse, le goût et le jugement.—C'est lorsque les grands hommes sont *le* (3) plus communs, que l'on est peu disposé à rendre justice à leur gloire.

1° Le moins, le plus ; l'article est invariable avant les adverbes *plus*, *moins*, *mieux*, modifiant un verbe.

2° Les plus rares ; avant les adverbes *plus*, *moins*, *mieux*, l'article varie lorsqu'il y a comparaison.

3° Le plus communs ; l'article invariable, point de comparaison.

3. La France du dix-septième et *du* (1) dix-huitième siècle était inférieure à beaucoup d'autres pays de l'Europe.—La nature pourvoit à la faiblesse des enfants par l'attachement que leur portent les pères et *les* (2) mères.

1° Du dix-huitième : répétition de l'article avant chaque adjectif qui ne détermine ou ne qualifie pas le même nom : deux siècles différents.

2° Les pères ; répétition de l'article avant chaque nom employé comme sujet ou régime.

4. Corneille a réformé la scène tragique et *la* scène (1) comique par d'heureuses imitations.—Mêlé du sang allemand et du *sang* (1) français, le peuple anglais décèle de toutes parts sa double origine.

1° La scène comique, du sang français ; l'euphonie exige souvent que l'on répète non seulement l'article mais aussi le nom devant les adjectifs qui ne qualifient pas le même nom.

5. Comme (1) chef du jury, je fis connaître ses délibérations.—Considérée comme (1) œuvre littéraire, cette pièce n'est pas sans mérite, mais quelle en est la morale ?—Les plus belles fourrures nous viennent plus particulièrement *de* (2) Russie.

1° Comme chef, comme œuvre : après *comme* signifiant en *qualité de* ou supprime l'article.

2° De Russie ; point d'article, *Russie* étant citée comme lieu d'extraction.

extr
mo

6. Nos actions publiques et nos actions (1) secrètes sont également dévoilées aux yeux de Dieu.

1° Nos actions ; l'euphonie exige ici que l'on répète le nom et l'article devant le second adjectif qui ne qualifie pas le même nom.

7. C'est un homme qui n'a de l'aisance (1) que quand il est avec ses amis.

1° DE L'AISANCE ; emploi de l'article, parce que le sens est affirmatif.

Analyse grammaticale

Quelles que soient les lois, nous devons les respecter.

1. *Quelles*—adj. indéf. f. pl. dét. lois.
2. *que*—conj. lie les lois soient quelles à nous devons les respecter.
3. *soient*—v. subs. 4e conj. irrég. subj. prés. 3e p. pl. à cause de son suj. lois.
4. *les*—art. simpl. f. pl. dét. lois.
5. *lois*,—n. comm. f. pl. suj. de soient.
6. *nous*—pron. pers. 1re p. m. pl. suj. de devons.
7. *devons*—v. act. 3e conj. rég. ind. prés. 1e p. pl. à cause de son suj. nous.
8. *les*—pron. pers. 3e p. f. pl. rég. dir. de respecter.
9. *respecter*—v. act. 1re conj. rég. inf. prés. rég. dir. de devons.

Analyse logique

Quelles que soient les lois, nous devons les respecter.

1re Prop.—Quelles que soient les lois, *Sub.*

1° *Lois*—suj. simpl. 1 seul nom, incompl. sans compl.

2° *soient*—verbe.

3° *quelles*,—att. simpl. 1 seul adj. incompl. sans compl.

2e Prop.—Nous devons les respecter. *Princ. abs.*

1° *Nous*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *sommes*—verbe.

3° *devant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. les respecter.

CHAPITRE III

De l'adjectif qualificatif

4e EXERCICE.

1. Chacun doit parler de soi avec une discrétion, une retenue extrême (1).—La grandeur et la bonté *infinies* (2) de Dieu se montrent partout.

1° EXTRÊME, au singulier, qualifiant deux noms qui ont à peu près la même signification.

2° INFINIES, au pluriel, qualifiant deux noms au singulier d'une signification différente.

2. Nous avons fait une promenade ou une course très longue (1) à travers la forêt.—On ne gouverne pas une nation avec des *demi* (2)—mesures.—Les Lapons sont hauts de quatre pieds et *demi* (3) au plus.—Il est quatre heures et *demie* (3).

1° LONGUE, qualifiant deux noms unis par la conjonction *ou*, s'accorde avec le dernier nom.

2° DEMI, invariable avant les noms.

3° Quatre pieds et DEMI, quatre heures et DEMIE ; *demi*, après le nom, ne s'accorde qu'en genre.

3. Saint Louis porta une couronne d'épines *nu* (1)—pieds, tête *nue* (1), depuis le bois de Vincennes jusqu'à Notre-Dame.

1° NU-pieds, tête NUE ; *nu* ne varie que placé après le nom.

4. Néron avait les cheveux *châtain-clair* (1), les yeux *bleu-foncé* (1) et la vue basse.—Votre *feue* (2) tante et *feu* (2) ma mère étaient liées d'une ancienne amitié.

1° CHATAIN-CLAIR, *bleu-foncé*, ce sont des qualificatifs composés qualifiant le mot *ton* (teinte) sous-entendu.

2° VOTRE FEUE tante ; précédé d'un déterminatif, *feu* varie ; —FEU ma mère ; suivi d'un déterminatif, *feu* est invariable.

5. *Ci-joint* (1) la lettre qui m'informe où en sont les choses.—Je vous adresse *ci-jointe* (1), *ci-incluse* (2) la copie de ma lettre.

1° CI-JOINT la lettre ; *ci-joint*, invariable au commencement d'une phrase.—CI-JOINTE LA COPIE ; *ci-joint* est variable devant un nom déterminé.

2° CI-INCLUSE, variable, étant placé devant un nom déterminé.

6. Les difficultés les plus sérieuses cèdent à cette persévérance, à cette ténacité louable (1) qui fait les principales qualités de son caractère.

1° LOUABLE, au singulier, qualifiant deux noms qui ont à peu près la même signification.

7. Ses vêtements attestent sa prédilection pour les draps vert olive (1) ou bleu tendre (1).

1° VERT OLIVE, BLEU TENDRE, adjectifs composés qualifiant le mot *ton* sous-entendu.

8. Ses excellentes qualités l'ont fait sincèrement regretter de ses parents et de *ses* (1) amis.

1° SES AMIS ; l'article et l'adjectif déterminatif se répètent avant chaque nom employé comme sujet ou régime.

9. Il ne rendit le dernier soupir qu'après *une* longue et (1) cruelle agonie.

1^o On ne répète pas le déterminatif avant le second adjectif, parce que les deux adjectifs qualifient le même nom.

10. Il a vendu toutes ses propriétés, *excepté* (1) une petite maison de campagne.—Ils y ont tous consenti, vos frères *exceptés* (1).—Son congé lui permit de passer deux mois et *demî* (2).

1^o EXCEPTÉ, ne varie que placé après le nom.

2^o DEMI, placé après le nom, s'accorde en genre seulement avec ce nom.

Analyse grammaticale

Quelque bons talents que soient les nôtres, n'en tirons point vanité.

1. *Quelque*—adv. de quant. mod. bons.

2. *bons*—adj. qual. m. pl. qual. talents.

3. *talents*—n. comm. m. pl. att. de les nôtres.

4. *que*—conj. lie les nôtres soient quelque bons talents à ce qui suit.

5. *soient*—v. subs. 4^e conj. irrég. subj. prés. 3^e p. pl. à cause de son suj. les nôtres.

6. *les nôtres*,—pron. poss. 3^e p. m. pl. suj. de soient.

7. *ne point*—adv. de nég. mod. tirons vanité.

8. *en*—pron. rel. 3^e p. m. pl. (ant. les nôtres) rég. ind. de tirons vanité.

9. *tirons vanité*.—loc. verb. n. le conj. rég. impér. le p. pl. à cause de son suj. nous sous-entendu.

Analyse logique

Quelque bons talents que soient les nôtres, n'en tirons point vanité.

1^{re} PROP.—*Quelque bons talents que soient les nôtres, Sub.*

1^o *Les nôtres*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Soient*—verbe.

3^o *Talents*—att. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. quelque bons.

2^e PROP.—*N'en tirons point vanité. Princ. abs.*

1^o *Nous*—suj. elliptique. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Soyons*—verbe.

3^o *Tirant vanité*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. en ne point.

CHAPITRE IV

Des adjectifs déterminatifs

5^e EXERCICE.

1. *Quelque* (1) éclatants que soient certains faits, ils ne doivent pas passer pour grands, lorsqu'ils ne sont pas la conséquence d'un grand dessein.—La joie de faire du bien est *tout* (2) autrement douce que celle de le recevoir.

1^o QUELQUE, adverbe devant un adjectif immédiatement suivi de *que*.

2^o TOUT, signifiant *tout à fait*, est adverbe et invariable.

2. Quoiqu'on eût invité plus de deux *cents* (1) personnes, il n'en vint guère plus de quatre-vingts (1).—*Quelques* grands avantages que la nature donne, *quelque* (3) éminents que soient ses dons, ce n'est pas elle seule, mais la vertu avec elle qui fait les héros.

1^o CENTS et VINGTS, au pluriel, étant tous les deux multipliés par un nombre et suivis d'un nom exprimé ou sous-entendu.

2^o QUELQUES grands ; *quelque*, suivi d'un adjectif et d'un nom est adjectif, s'il précède un autre verbe que le verbe *être* ; autrement, il serait *adverbe* modifiant l'adjectif.

3^o QUELQUE éminents ; *quelque*, adverbe comme ci-dessus, 1^{re} phrase.

3. Plus on lit de bons livres, plus on *en sent les* (1) beautés.— Il est toujours permis de poursuivre les méchants, leurs noms, leurs cendres *même* (2).—Plus d'un *pense* (3) que Henri IV était fils de Henri III.

1^o ON EN SENT LES ; on ne peut dire *leurs* beautés en parlant des choses, excepté si l'objet possesseur, *livres*, était sujet de la proposition où se trouve l'objet possédé, *beautés*.

2^o MÊME, après plusieurs noms, est adverbe.

3^o *Plus d'un*, exclut le pluriel.

4. Cette maison a coûté quatre-vingt (1) mille cinq *cents* (2) francs, les dépendances y comprises (3).

1^o QUATRE-VINGT ; *vingt* et *cent* sont invariables lorsqu'ils sont suivis d'un autre nombre.

2^o CINQ-CENTS francs ; *cent* est variable, étant multiplié par un nombre et suivi d'un nom.

3^o Y COMPRIS, variable après les noms.

5. Les bienfaits *mêmes* (1) veulent être assaisonnés par des manières obligeantes.—Pour modérer ses désirs, il faut en voir *les* (2) objets tels qu'ils sont.

1° MÊMES, variable après un seul nom.

2° EN VOIR LES, on ne peut dire *leurs* objets en parlant des choses, parce que l'objet possesseur n'est pas sujet.

6. Non seulement nous ne devons pas fréquenter les impies, nous devons *même* (1) les éviter comme la peste.

1° MÊME, adverbe, parce qu'il modifie un verbe.

7. L'illustration de cette famille date de l'an *mil* (1) huit cent (2) trente.—Bien que la santé de sa mère l'exigeât, cette fille dénaturée ne lui a rendu *aucuns* (3) soins.

1° MIL, employé pour le millésime de l'ère chrétienne, s'écrit *mil*.

2° HUIT CENT trente : *cent* invariable, étant suivi d'un autre nombre.

3° AUCUNS soins ; *aucun* au pluriel, parce qu'on ne peut dire autrement que *rendre des soins* : *aucun* exclut généralement le pluriel devant les noms qui ont un singulier.

8. *Quoique* (1) le temps soit la seule chose dont la perte soit irréparable, nous le prodiguons souvent.—*Quoi que* (2) vous écriviez, évitez la bassesse.—Je crains que ces enfants ne soient tels (3) que vous les dites ; car *tel* (4) père, *tel* (4) fils, *telle* (4) mère, *telle* (4) fille.

1° Quoique, signifiant *bien que*, est conjonction et s'écrit en un seul mot.

2° *Quoi que*, signifiant *quelque chose que*, s'écrit en deux mots.

3° TELS QUE : *tel*, suivi de *que*, s'accorde avec le nom qui précède.

4° TEL, s'il n'est pas suivi de *que*, s'accorde avec le nom qui suit.

Analyse grammaticale

Quoique le temps soit la seule chose dont la perte soit irréparable, nous le prodiguons souvent.

1. *Quoique*—conj. lie le temps irréparable à nous le prodiguons souvent.

2. *le*—art. simpl. m. s. dét. temps.

3. *temps*—n. comm. m. s. suj. de soit.

4. *soit*—v. subs. 4e conj. irrég. subj. prés. 3e p. s. à cause de son suj. temps.

5. *la*—art. simpl. f. s. dét. chose

6. *seule*—adj. qual. f. s. qual. chose.

7. *chose*—n. comm. f. s. att. de temps.

8. *dont*—(*de laquelle*) *de*—prép. fait rapp. laquelle à perte.
laquelle—pron. rel. 3e p. f. s. (antéc. chose) rég. de la prép. *de*.
9. *la*—art. simpl. f. s. dét. perte.
10. *perte*—n. comm. f. s. suj. de *soit*.
11. *soit*—v. subs. 4e conj. irrég. subj. prés. 3e p. s. à cause de son suj. *perte*.
12. *irréparable*,—adj. qual. f. s. qual. *perte*.
13. *nous*—pron pers. 1e p. m. pl. suj. de *prodiguons*.
14. *le*—pron. pers. 3e p. m. s. rég. dir. de *prodiguons*.
15. *prodiguons*—v. act. 1e conj. rég. ind. prés. 1e p. pl. à cause de son suj. *nous*.
16. *souvent*.—adv. de temps ou de quant. mod. *prodiguons*.

Analyse logique

Quoique le temps soit la seule chose dont la perte soit irréparable, nous le prodiguons souvent.

1re Prop.—Quoique le temps soit la seule chose. *Sub.*

1° *Temps*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Soit*—verbe.

3° *Chose*—att. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. seule et la prop. suiv.

2e Prop.—Dont la perte soit irréparable. *Inc. dét.*

1° *Perte*—suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. *dont*.

2° *Soit*—verbe.

3° *Irréparable*.—att. simpl. 1 seul adj. incompl. sans compl.

3e Prop.—Nous le prodiguons souvent. *Princ. abs*

1° *Nous*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Souvent*—verbe.

3° *Prodiguant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. le souvent.

CHAPITRE V

Du pronom

6e EXERCICE.

1. Il n'y a rien au monde à *quoi* (1) la probité ne soit préférable.—Les arbres donnent leurs fruits chacun en *sa* (2) saison.

1° A *quoi* ; *qui*, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *quoi* a pour antécédent *rien*.

2° *SA SAISON* ; *chacun*, après le régime direct (*fruits*), demande *son, sa, ses*.

2. De nous quatre vous êtes le seul qui puisse (1) juger de ce cas.—Quiconque (2) se vante de tout savoir n'est souvent qu'un ignorant.

1° QUI PUISSE ; *qui*, précédé d'un adjectif déterminé, a pour antécédent un nom sous-entendu : le seul *homme* qui puisse.

2° QUICONQUE, signifiant *celui qui* ou *qui que ce soit qui*, n'est jamais suivi de *qui*.

3. Les hommes doivent se secourir les uns les autres (1).— Quoique nous n'attendissions que l'un des deux frères, ils vinrent l'un et l'autre (2).

1° LES UNS LES AUTRES, parce qu'il y a réciprocité, et au pluriel parce que l'on parle de plus de deux personnes.

2° L'UN ET L'AUTRE, point de réciprocité et l'on ne parle que de deux personnes.

4. Le pays d'où (1) j'é viens est un des plus fertiles de la France.— Catherine de Médicis était jalouse de son autorité, et elle *le* (2) devait être.

1° D'où, s'emploie pour exprimer la sortie d'un lieu, d'un pays.

2° LE devait être ; le pronom *le* représentant un adjectif est invariable.

5. La persévérance vient à bout de tout : les gouttes d'eau creusent à la longue le rocher sur lequel (1) elles tombent.

1° SUR LEQUEL ; *qui*, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées.

6. Il est tellement sûr de la réussite de cette affaire, qu'il prend sur lui (1) l'événement.—L'ennemi prit position près du bois et y resta (2) jusqu'au soir.

1° SUR LUI ; *lui*, en parlant des personnes ; *soi*, pour les choses, et pour les personnes représentées par un terme vague, un pronom indéfini, comme *on*, *chacun*, *personne*, etc.

2° Y RESTA au lieu de *la garda* ; le pronom *le* ne peut représenter un nom qui n'est pas déterminé, excepté si ce nom est qualificatif.

7. Ce qu'on appelle mensonge officieux, ce sont (1) de vrais mensonges.—Cet enfant m'a toujours écouté, m'a (2) toujours obéi.

1° CE SONT ; on répète *ce* par pléonasmie avant le verbe *être* ; le verbe *être* précédé de *ce* se met au pluriel lorsqu'il est suivi d'un nom pluriel attribut de *ce*.

2° M'A obéi ; répétition du pronom avant le second verbe, parce que celui-ci ne demande pas le même régime que le premier.

8. Leur bâtiment prit feu et allait incendier (1) le nôtre, si nous ne nous en fussions aperçus à temps.—Les passions de l'âme troublent les sens et y (2) font des impressions fâcheuses.

1° INCENDIER ; on ne peut dire *allait le communiquer*, parce que le pronom *le* ne peut représenter un nom qui n'est pas déterminé ; *feu*.

2° Y FONT ; on ne peut dire *leur font*, parce que *leur*, mis pour à eux, à elles, ne se dit que des personnes et des choses perso niées, et quelquefois des animaux et des plantes

9. Ne me trompé (1)—je pas en vous appelant mes nièces ?—Non, monsieur, nous les (2) sommes.—Ils nous ont accostés et nous (3) ont parlé longuement de leurs projets.

1° TROMPÉ-je, au présent de l'indicatif.

2° LES SOMMES ; *le*, variable, représentant un nom déterminé (nièces).

3° Nous ont parlé ; répétition du pronom avant le second verbe qui demande un régime différent du premier.

10. Le premier pas, mon fils, que l'on fait dans le monde, est celui dont (1) dépend le reste de nos jours.

1° DONT s'emploie pour exprimer une relation morale.

Analyse grammaticale

Le méchant a beau fuir (*fuit en vain*) le châti ment, il le porte partout avec lui.

1. *Le*—art. simpl. m. s. dét. méchant.
2. *méchant*—n. comm. m. s. suj. de fuit.
3. *fuit*—v. act. 2e conj. i rég. in f. prés. 3e p. s. à cause de son suj. méchant.
4. *en vain*—adv. de man. mod. fait
5. *le*—art. simpl. m. s. dét. châti ment.
6. *châti ment*,—n. comm. m. s. rég. dir. de fuit.
7. *il*—pron. pers. 3e p. m. s. suj. de porte.
8. *le*—pron. pers. 3e p. m. s. rég. dir. de porte.
9. *porte*—v. act. le conj. rég. ind. prés. 3e p. s. à cause de son suj. il.
10. *partout*—adv. de lieu mod. porte
11. *avec*—prép fait rapp. lui à porte.
12. *lui*—pron. pers. 3e p. m. s. rég. de la prép. avec.

Analyse logique

Le méchant a beau fuir (*fuit en vain*) le châti ment, il le porte partout avec lui.

1re PROP.—Le méchant fuit en vain le châti ment. *Princ. abs.*

1° *Méchant*,—suj. simpl. 1 seul nom, incompl. sans compl.

2° *Est*—verbe.

3° *Fuyant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. le reste de la proposition.

2^e Prop.—Il le porte partout avec lui. *Princ. rel.*

1^o *Il*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Est*—verbe.

3^o *Portant*.—att. simpl. 1 seul p. près. compl. son compl. le partout avec lui.

7^e EXERCICE.

1. Les pauvres sont moins souvent malades faute de nourriture, que les riches ne *le* (1) deviennent pour en prendre trop.

1^o *Le* deviennent ; le pronom *le*, invariable, représentant un adjectif.

2. La médisance qui s'attache aux personnes irréprochables épargnent encore moins ceux qui *y* (1) donnent prise par leurs actions.

1^o *Y* donnent ; on ne peut dire *lui* donnent en parlant d'une chose, *la médisance*.

3. Quiconque rapporte tout à *soi* (1) n'a pas beaucoup d'amis. —Peu d'amitiés subsisteraient, si chacun savait ce que son ami dit de *lui* (2) lorsqu'il n'y est pas.

1^o *A soi*, en parlant d'une personne représentée par un terme indéfini, *quiconque*.

2^o *De lui* ; quoique la personne soit représentée par un terme indéterminé, *chacun*, on emploie de *lui* pour éviter une équivoque.

4. Toutes ces grandes fortunes par *lesquelles* (1) les ambitieux s'élèvent, comme par différents degrés, sur la tête des pauvres, des riches, des grands, des peuples enfin, n'ont qu'une base bien fragile.

1^o *PAR LESQUELLES* ; *qui*, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes et des choses personnifiées.

5. Rappeler aux anciennes formes de son origine un peuple puissant, c'est vouloir renfermer un chêne dans le gland *d'où* (1) il est sorti.

1^o *D'où*, pour exprimer la sortie d'un lieu, ou la sortie considérée matériellement.

6. Les hommes ne sont que des victimes de la mort, qui doivent au moins se consoler *les uns les autres* (1).

1^o *LES UNS LES AUTRES* ; suppression de la conjonction *et*, parce qu'il y a réciprocité ; au pluriel, parce qu'on parle de plus de deux personnes.

7. *Votre lettre* (1) m'est arrivée par la poste le même jour que vous avez dû recevoir la mienne.

1° *VOTRE LETTRE* ; les pronoms possessifs, *le nôtre, la vôtre*, etc., ne peuvent s'employer que lorsqu'ils sont en rapport avec quelque nom.

8. Ce qu'on souffre avec le moins de patience, *ce* (1) sont les perfidies, les trahisons, les noirceurs.—Blâmer la vanité de ceux qu'on flatte, *c'est* (1) se plaindre du feu que l'on a attisé.

1° *CE SONT, C'EST* ; on répète le pronom *ce* avant le verbe être qui commence un second membre de phrase, lorsque ce second membre peut se placer le premier.

Analyse grammaticale

Toute belle qu'est la nature, souvent elle ne nous frappe point.

1. *Toute*—adv. de quant. (f. par euphonie) mod. belle.
2. *belle*—adj. qual. f. s. qual. nature.
3. *qu' pour que*—conj. lie la nature est toute belle à ce qui suit.
4. *est*—v. subs. 4e conj. irrég. ind. prés. 3e p. s. à cause de son suj. nature.
5. *la*—art. simpl. f. s. dét. nature.
6. *nature*, —n. comm. f. s. suj. de est.
7. *souvent*,—adv. de quantité mod. frappe.
8. *elle*—pron. pers. 3e p. f. s. suj. de frappe.
9. *ne point*—adv. de nég. mod. frappe.
10. *nous*—pron. pers. 1re p. m. pl. rég. dir. de frappe.
11. *frappe*—v. act. 1re conj. rég. ind. prés. 3e p. s. à cause de son suj. elle.

Analyse logique

Toute belle qu'est la nature, souvent elle ne nous frappe point.

1re Prop.—Toute belle qu'est la nature. *Sub.*

- 1° *Nature*—suj. simpl. 1 seul nom, incompl. sans compl.
- 2° *Est*—verbe.
- 3° *Belle*—att. simpl. 1 seul adj. compl. son compl. toute.

2o Prop.—Souvent elle ne nous frappe point. *Princ. abs.*

- 1° *Elle*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.
- 2° *Est*—verbe.
- 3° *Frappant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. souvent ne nous point.

CHAPITRE VI

Du verbe

8^e EXERCICE.

1. *Seraient-ce* (1) ses frères et son oncle qui auraient mission de régler cette affaire ?—*Ne serait-ce* (2) pas plutôt votre oncle et ses fils ?

1^o LE VERBE *être*, précédé de *ce*, ou suivi de *ce* par interrogation, se met au pluriel lorsqu'il est suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom pluriel de la 3^e personne, et que ce nom ou ce pronom est attribut de *ce*

2^o LE PRONOM *ce* n'est pas immédiatement suivi d'un nom pluriel.

2. La première action de l'homme fut de se révolter contre son Créateur, et d'employer *pour l'offenser* (1) tous les avantages qu'il en avait reçus.

1^o EMPLOYER ayant deux régimes différents, le plus court se place le premier.

3. C'est dans cet endroit *que* (1) je le vis pour la première fois.—Où règne si impérieusement le vice, ne croyez pas que la tranquillité d'esprit et le plaisir (2) puissent habiter.

1^o QUE je le vis ; il ne faut pas exprimer deux fois le même régime ; ainsi, on ne peut dire : où je le vis.

2^o IL FAUT supprimer *y* avant *puissent habiter*, parce ce serait exprimer deux fois le même régime, par où et par *y*.

4. L'histoire, ainsi que la physique, ne commença (1) à se débrouiller que vers la fin du seizième siècle.

1^o LORSQUE deux sujets sont liés par une des conjonctions *comme*, *de même que*, *ainsi que*, le premier nom seul est sujet du verbe exprimé.

5. Les revenus de l'Etat entrent (1) dans le trésor public et en sortent (1) perpétuellement ; il donne (2) aux mêmes personnes *de qui* (2) il reçoit.

1^o ENTRER et SORTIR demandent des régimes différents ou des prépositions différentes : on dit *entrer dans* et *sortir de*.

2^o DONNER et RECEVOIR demandent des régimes différents ou des prépositions différentes : on dit *donner à* et *recevoir de*.

Dans ces deux cas, il faut donner à chaque verbe le régime qui lui appartient

6. Garder le secret, bien employer son loisir, supporter les injures, ce *sont* (1) trois choses bien essentielles au bonheur de l'homme.

1° CE SONT, le verbe *être* étant suivi d'un nom pluriel qui est attribut du pronom *ce*.

7. Le temps ou un peu d'eau nettoient (1) les taches du corps ; mais ni le temps ni l'eau d'aucun flauve ne peuvent (3) enlever les taches de l'âme.

1° LA CONJONCTION *ou* liant deux sujets qui font également l'action exprimée par le verbe *nettoyer*, veut ce verbe au pluriel. On pourrait dire : tous deux (*le temps et l'eau*) nettoient.

2° LA CONJONCTION *ni*, pour la même raison, veut le verbe au pluriel. On pourrait dire : tous deux (*ni le temps ni l'eau*) ne peuvent.

8. Cet homme passe pour être fort maladroit ; et, en effet, je l'ai (1) vu faire bien des sottises.

1° JE L'AI VU, au lieu de *je lui ai vu faire*, parce qu'on ne peut substituer le régime indirect *lui* au régime direct *le* ou *l'*.

9. Employons à notre salut (1) toute cette vaine curiosité qui se répand au dehors.

1° IL FAUT placer le régime indirect le premier (*à notre salut*), parce qu'il est plus court que le régime direct (*toute cette vaine etc.*)

Analyse grammaticale

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse.

1. *Quoi*—pron. indéf. 3e p. m. s. rég. dir. de écriviez.

2. *que*—conj. lie vous écriviez quoi à évitez la bassesse.

3. *vous*—pron. pers. 2e p. m. pl. suj. de écriviez.

4. *écriviez*,—v. act. 4e conj. irrég. subj. prés. 2e p. pl. à cause de son suj. vous.

5. *évitez*—v. act. 1re conj. rég. impér. 2e p. pl. à cause de son suj. vous sous-ent.

6. *la*—art. simpl. f. s. dét. bassesse.

7. *bassesse*,—n. comm. f. s. rég. dir. de évitez.

Analyse logique

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse.

1re Prop.—Quoi que vous écriviez, *Sub.*

1° *Vous*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Soyez*—verbe.

3° *Ecrivant*—att simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. quoi.

2^e Prop.—Évitez la bassesse. *Princ. abs.*

1^o *Vous*—suj. elliptique, simpl. l seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Soyez*—verbe.

3^o *Évitant*—att. simpl. l seul p. prés. compl. son compl. la bassesse.

9^e EXERCICE.

1. Comme il *a* resté (1) quelques années dans ce pays, il peut en parler avec connaissance de cause.—La blessure *a* demeuré (2) plus de six mois à se cicatiser.

1^o IL A RESTÉ ; dans cette phrase, *rester* signifiant *séjourner* a un sens actif et se conjugue par conséquent avec l'auxiliaire *avoir*.

2^o A DEMEURÉ ; signifiant *employer du temps*, ce verbe a un sens actif et se conjugue avec *avoir*.

2. Cet héritage lui *a* ou lui *est* échappé (1) au moment où il croyait le tenir.

1^o ÉCHAPPER se conjugue indifféremment avec *avoir* ou *être* ; s'appliquant à une chose faite ou dite par imprudence, étourderie, etc., il ne se conjugue qu'avec *être*.

3. Je vous ai déjà dit que l'aimant *attire* (1) le fer et l'acier, et qu'il leur *communique* (1) la vertu qu'il a de les attirer.

1^o Pour exprimer un fait constant, on se sert du présent et non de l'imparfait.

4. Le plaisir de la chasse était pour lui une sorte de frénésie qui lui *est* passée (1).

1^o PASSER étant neutre et exprimant l'état, se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

5. De ce procès il *a* ou il *est* résulté (1) de grands frais pour les deux plaideurs.

1^o RÉSULTER se conjugue indifféremment avec *avoir* ou *être*.

6. Chaque rivière retourne à l'endroit (1) d'où elle est partie.

1^o A L'ENDROIT ; il faut ajouter ces mots pour donner à chaque verbe le régime qui lui appartient : à l'endroit, régime indirect de *retourne* ; d'où, régime indirect de *est partie*.

7. La pluie qui *est* tombée (1) hier a ranimé la campagne.— Bien des gens occupent des places qu'ils ne devraient pas occuper, parce qu'ils n'en (2) sont pas dignes ni propres (2) à les remplir.

1° *Tomber* exprimant l'état, se conjugue avec *être* ; s'il est suivi de quelques mots qui expriment la durée de la chute, il marque l'action et se conjugue alors avec *avoir*.

2° *N'EN* sont dignes, NI PROPRES A ; il faut donner à chaque adjectif la préposition qui lui convient : *dignes de, propres à*.

S. Le général voulant profiter de la démoralisation de l'armée ennemie, s'avance à marche forcée, l'atteint (1) et la taille (1) en pièces.

1° On rend l'expression plus vive en employant le *présent* pour le *passé*.

9. A l'époque du déluge, la pluie a tombé (1) du ciel pendant quarante jours et quarante nuits.—Il a monté (2) pendant deux heures pour arriver au haut de la montagne.—Je ne dois qu'à moi seul, non à un sang illustre, les grandeurs où je suis monté (3).

1° *Tomber* se conjugue ici avec *avoir*, étant suivi de termes qui expriment la durée de la chute.

2° IL A MONTÉ, avec *avoir*, exprimant l'action.

3° JE SUIS MONTÉ, avec *être*, exprimant l'état, la chose faite.

Analyse grammaticale

Quoique le temps soit la seule chose dont la perte soit irréparable, nous le prodiguons souvent.

1. *Quoique*—conj. lie le temps..... irréparable à ce qui suit.
2. *le*—art. simpl. m. s. dét. temps.
3. *temps*—n. comm. m. s. suj. de soit.
4. *soit*—v. subs. 4e conj. irrég. subj. prés. 3e p. s. à cause de son suj. temps.
5. *la*—art. simpl. f. s. dét. chose.
6. *seule*—adj. qual. f. s. qual. chose.
7. *chose*—n. comm. f. s. att. de temps.
8. *dont* (de laquelle)—de prép. fait rapp. laquelle à perte.
laquelle—pron. rel. (ant. chose) 3e p. f. s. rég. de la prép. de.
9. *la*—art. simpl. f. s. dét. perte.
10. *perte*—n. comm. f. s. suj. de soit.
11. *soit*—v. subs. 4e conj. irrég. subj. prés. 3e p. s. à cause de son suj. perte.
12. *irréparable*,—adj. qual. f. s. qual. perte.
13. *nous*—pron. pers. 1re p. m. pl. suj. de prodiguons.
14. *le*—pron. pers. 3e p. m. s. rég. dir. de prodiguons.
15. *prodiguons*—v. act. 1re conj. rég. ind. prés. 1re p. pl. à cause de son suj. nous.
16. *souvent*—adv. de temps mod. prodiguons.

Analyse logique

Quoique le temps soit la seule chose dont la perte soit irréparable, nous le prodiguons souvent.

1re Prop.—Quoique le temps soit la seule chose. *Sub.*

1° *Temps*—suj. simpl. 1 seul nom, incompl. sans compl.

2° *Soit*—verbe.

3° *Chose*—att. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. la seule et la prop. suivante.

2e Prop.—Dont la perte soit irréparable. *Inc. dét.*

1° *Perte*—suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. dont.

2° *Soit*—verbe.

3° *Irréparable*—att. simpl. 1 seul adj. incompl. sans compl.

3e Prop.—Nous le prodiguons souvent. *Princ. abs.*

1° *Nous*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Somme*—verbe.

3° *Prodiguant*—att. simpl. 1 seul p. prés compl. son compl. le souvent.

De l'emploi des temps du subjonctif

10e EXERCICE.

1. Dieu juste, est-il vrai que tu vois (1) avec indifférence le crime triomphant et la vertu souffrante?—Mettons toujours le vice au rang des malheurs, et que la pitié tienne (2) dans notre cœur la place de l'indignation qu'il mérite.

1° QUE TU VOIES : *voir* se met au subjonctif, étant sous la dépendance d'un verbe conjugué interrogativement ; le premier verbe étant au présent de l'indicatif, *est-il*, il faut mettre le second au présent, *que tu vois*, parce que ce second verbe marque un temps présent et à venir ou un fait constant.

2° TIENNE, au subjonctif : la concordance est sylleptique, ce verbe étant sous la dépendance d'une exhortation implicite ; au présent, le premier verbe (*exprimant l'exhortation*) sous-entendu, étant à l'impératif, veut au présent le second verbe, qui exprime un temps présent et à venir. Dans la concordance des temps, on considère l'impératif comme présent de l'indicatif.

2. Il me semble que la nature a employé (1) la règle et le compas pour peindre la robe du zèbre.—Le procès de votre frère a dû se terminer hier, je souhaite qu'il l'ait gagné (2).—Nous avons eu sa visite, il est vrai, mais je ne crois pas qu'il fût venu (3) nous voir, s'il n'avait eu quelque chose à nous demander.

1° A EMPLOYÉ, à l'indicatif. Après le verbe *sembler*, on ne met ordinairement le subjonctif que lorsqu'il n'a pas de pronom personnel pour régime.

2° QU'IL L'AIT GAGNÉ, au subjonctif, étant sous la dépendance d'un verbe qui marque le désir ; au passé, parce que le premier verbe est au présent de l'indicatif et que le second exprime un passé absolu.

3° QU'IL FUT VENU, au subjonctif, étant sous la dépendance d'un verbe accompagné d'une négative ; au plus-que-parfait, parce que le premier verbe est au présent de l'indicatif et que le second marque un temps passé, et qu'il est suivi d'une expression conditionnelle.

3. Je ne présume pas que ce jeune homme *vit* (1) ni *fréquentât* (1) de tels gens, s'il n'avait rien à démêler avec eux.—Je doute qu'il *fit* (2) de telles propositions, si quelques raisons cachées ne l'y poussaient.

1° VIT et FRÉQUENTAT, au subjonctif, étant tous deux sous la dépendance d'un verbe accompagné d'une négative ; à l'imparfait, parce que le premier verbe est au présent de l'indicatif, que le second marque un temps présent et qu'il y a une expression conditionnelle suivie d'un imparfait.

2° QU'IL FIT, au subjonctif, étant sous la dépendance d'un verbe qui marque le doute ; à l'imparfait, même règle que pour la phrase précédente.

4. Je ne saurais croire qu'il *puisse* (1) y avoir une véritable amitié entre des personnes qui ne sont pas vertueuses.—Nous ne pourrions vous assurer qu'il *soit* (2) chez lui maintenant, mais nous le présumons.

1° QU'IL PUISSE, au subjonctif, après un verbe accompagné d'une négative ; au présent, parce que le présent du conditionnel de *savoir* est mis pour *je ne puis* (présent) et que le second verbe marque un temps présent ou à venir.

QU'IL SOIT, au subjonctif, sous la dépendance d'un doute exprimé par *nous ne pourrions vous assurer* ; au présent, parce que le premier verbe, nous ne *pourrions*, est mis pour le présent, nous ne *pouvons*, et que le second marque un temps présent.

5. Dieu a permis que des irruptions de barbares *aient renversé* (1) l'empire romain, qui s'était agrandi par toutes sortes d'injustices.—Nous visitâmes son immense jardin parsemé d'arbres de mille espèces ; ce n'était plus ce vilain avare qui, craignant que nous ne *cueillions* (2) des fruits, empêchait que nous ne nous *approchassions* (3) des arbres.

1° AIENT RENVERSÉ, au subjonctif, sous la dépendance d'un verbe qui marque la permission, la volonté ; au passé, parce que le premier verbe est à un des passés de l'indicatif (p. *indéf.*), et que le second marque un temps passé.

2° QUE NOUS NE CUEILLISSONS, au subjonctif, sous la dépendance d'un verbe qui marque la crainte ; à l'imparfait, parce que le premier verbe est à l'imparfait (*craignant* pour *craignaient*) et que le second marque un temps à venir par rapport au premier.

3° APPROCHASSONS, au subjonctif, sous la dépendance d'un verbe ayant un sens négatif ; à l'imparfait, même cas que le précédent.

6. Nous lui avons écrit, afin qu'il me fasse (1) savoir comment il entend régler ce différend. Dieu a entouré les yeux de tuniques fort minces, afin que l'on puisse (2) voir à travers.

1° ME FASSE, au subjonctif, après la conjonction *afin que* ; au présent, parce que le premier verbe, *c'est afin que*, est au présent de l'indicatif et que le second marque un temps à venir.

2° L'ON PUISSE, au subjonctif, après la conjonction *afin que* ; au présent, accord sylleptique, comme dans le cas précédent : *c'est afin que*, etc.

Analyse grammaticale

Nul mensonge ne paraît honteux à la flatterie, nulle bassesse ne lui coûte.

1. *Nul*—adj. indéf. m. s. dét. mensonge.
2. *mensonge*—n. comm. m. s. suj. de paraît.
3. *ne*—adv. de nég. mod. paraît.
4. *paraît*—v. n. 4e conj. irrég. ind. prés. 3e p. s. à cause de son suj. mensonge.
5. *honteux*—adj. qual. m. s. qual. mensonge.
6. *à*—prép. fait rapp. flatterie à paraît.
7. *la*—art. simpl. f. s. dét. flatterie.
8. *flatterie*,—n. comm. f. s. rég. de la prép. à.
9. *nulle*—adj. indéf. f. s. dét. bassesse
10. *bassesse*—n. comm. f. s. suj. de coûte.
11. *ne*—adv. de nég. mod. coûte.
12. *lui*—pron. pers. 3e p. f. s. rég. ind. de coûte.
13. *coûte*—v. n. 1re conj. rég. ind. prés. 3e p. s. à cause de son suj. bassesse.

Analyse logique

Nul mensonge ne paraît honteux à la flatterie, nulle bassesse ne lui coûte.

1re Prop.—Nul mensonge ne paraît honteux à la flatterie. *Princ. abs.*

- 1° *Mensonge*—suj. simpl. l seul nom, compl. son compl. nul.
- 2° *Est*—verbe.
- 3° *Paraissant*—att. simpl. l seul p. prés. compl. son compl. ne honteux à la flatterie.

2e PROP.—Nulle bassesse ne lui coûte. *Princ. rel.*

1° *Bassesse*—suj. simpl. l seul nom, compl. son compl. nulle.

2° *Est*—verbe.

3° *Coûtant*—att. simpl. l seul p. prés. compl. son compl. ne lui.

11e EXERCICE.

1. L'étude contribue à faire aimer la vertu ; c'est la plus grande consolation qu'on *puisse* (1) avoir dans la vieillesse.—Voilà les seules ressources que j'*ai*e (2), les seules choses dont je *puisse* (3) disposer.—La religion nous élève au-dessus de nos passions, et c'est le plus haut degré de gloire où l'homme *puisse* (4) ici-bas atteindre.

1° Qu'on *puisse*, au subjonctif, à cause du pronom relatif précédé d'un superlatif relatif ; au présent, parce que le premier verbe, *c'est*, est au présent de l'indicatif et que le second marque un temps présent et à venir.

2° *QUE J'AI*E, au subjonctif, à cause du pronom relatif précédé de *les seules* ; au présent, parce que le premier verbe, *vois* là (considéré comme prés. de l'ind.) est à l'impératif et que le second marque un temps présent.

3° *DONT JE PUISSE*, au subjonctif, à cause du pronom relatif précédé de *les seules* ; au présent, étant sous la dépendance de *vois* là, d'après la règle précédente.

4° *Où* l'homme *puisse*, au subjonctif, à cause du pronom relatif, précédé d'un superlatif relatif ; au présent, sous la dépendance de *c'est*, d'après la règle 1° ci-dessus.

2. S'il est vrai qu'on ne *puisse* (1) anéantir le vice, la science de ceux qui gouvernent est de le faire tourner au bien public.—Ne savez-vous pas que cet homme *est venu* (2) hier me consulter ?—Il était essentiel qu'on *pourvût* (3) à ses besoins.—Il vous semble qu'il *a* (4) raison.—Vous semble-t-il qu'il *ait* (5) raison.

1° Qu'on *puisse*, au subjonctif, parce que les expressions *s'il est vrai* expriment le doute ; au présent, parce que le premier verbe est au présent de l'indicatif et que le second marque un temps présent et à venir.

2° *EST VENU*, à l'indicatif, parce que le premier verbe n'est interrogatif et négatif que dans la forme : *ne savez-vous pas* signifie ici *vous savez bien*.

3° Qu'on *pourvût*, au subjonctif, après des termes qui expriment la nécessité ; à l'imparfait, parce que le premier verbe est à l'imparfait et que le second marque un temps présent par rapport au premier.

4° *QU'IL A*, à l'indicatif, après le verbe *sembler* lorsqu'il a pour régime un pronom personnel.

5° Qu'il ait, au subjonctif, après un verbe conjugué interrogativement ; au présent, parce que le premier verbe est au présent de l'indicatif et que le second marque un temps présent.

3. Si les hommes étaient plus sages et qu'ils suivissent (1) les lumières de la raison, ils s'épargneraient bien des chagrins.— Il serait à souhaiter que tous les pères de famille suivissent (2) un pareil exemple.— Nous lui avons donné ces informations, afin qu'il en parle (3) à son avocat avant que son procès se juge.

1° Qu'ils suivissent : au subjonctif, après la conjonction *que* signifiant *si* ; à l'imparfait, parce que le premier verbe, *s'épargneraient*, est au conditionnel et que le second marque un temps présent par rapport au premier.

2° Suivissent ; au subjonctif, sous la dépendance d'un verbe qui marque le souhait, le désir ; à l'imparfait, parce que le premier verbe est au conditionnel et que le second marque un temps présent et à venir.

3° Afin qu'il en parle ; au subjonctif, après la conjonction *afin que* ; au présent, parce que le premier verbe (*c'est afin que*) est au présent de l'indicatif et que le second marque un temps présent ou à venir par rapport au premier verbe.

4. Quoiqu'il fût (1) sans instruction, ce père de famille envoyait tous ses fils au collège, pour qu'ils apprissent (2) leur langue et qu'ils fussent (3) aptes à des fonctions honorables.

1° Il fut ; au subjonctif, après la conjonction *quoique* ; à l'imparfait parce que le premier verbe, *envoyait*, est à l'imparfait et que le second marque un temps présent par rapport au premier.

2° Pour qu'ils apprissent ; au subjonctif, après la conjonction *pour que* ; à l'imparfait, parce que le premier verbe, *envoyait*, est à l'imparfait et que le second verbe marque un temps à venir.

3° Qu'ils fussent ; au subjonctif, après la conjonction *que* signifiant *pour que* ; à l'imparfait, d'après la règle précédente.

5. Entrez, entrez, mon antichambre, n'est pas faite pour qu'on s'y ennuie (1).— On appelle beau ce qui frappe nos yeux d'une façon assez agréable pour qu'on en désire (2) la durée.— Certains auteurs demandent à être lus en entier pour être appréciés (2) ; n'étant jugés (3) que sur certains de leurs ouvrages, ils pourraient paraître n'avoir pas grand mérite.

1° Pour qu'on s'y ennuie ; on ne peut dire *pour s'ennuyer*, parce que l'infinitif, précédé d'une préposition, ne se rapporte pas au sujet du verbe qui précède, *antichambre*.

2° Pour qu'on en désire, parce que l'infinitif, précédé d'une préposition ne se rapporte pas au sujet du verbe qui précède, *qui*.

3° Pour être appréciés, n'étant jugés, au passif, parce que ces deux verbes sont en rapport avec des sujets qui souffrent l'action, auteurs, ils pour auteurs.

6. Pour que je *prisse* (1) plaisir à vos louanges, disait l'empereur Julien, à des courtisans qui vantaient sa justice, il faudrait que vous *osassiez* (2) dire le contraire, s'il était vrai.

1° QUE JE PRISSE ; au subjonctif, après la conjonction *pour que* ; à l'imparfait, parce que le premier verbe, *faudrait*, est au conditionnel et que le second marque un temps présent par rapport au premier.

2° QUE VOUS OSASSIEZ ; au subjonctif, après un verbe qui marque la nécessité ; à l'imparfait, sous la dépendance de *faudrait* : même règle que la précédente.

7. Je doute que votre frère *fit* (1) de telles propositions, si quelques raisons cachées ne l'y poussaient.

1° FIT ; au subjonctif, sous la dépendance d'un verbe qui marque le doute ; à l'imparfait, parce que le premier verbe est au présent de l'indicatif, que le second (*fit*) marque un temps présent ou à venir et qu'il est suivi d'une expression conditionnelle et d'un imparfait.

Analyse grammaticale

Quelle habile tactique la flatterie n'a-t-elle pas créée pour en venir à ses fins !

1. *Quelle*—adj. indéf. f. s. dét. tactique.
2. *habile*—adj. qual. f. s. qual. tactique.
3. *tactique*—n. comm. f. s. rég. dir. de a créée.
4. *la*—art. simpl. f. s. dét. flatterie.
5. *flatterie*—n. comm. f. s. suj. de a créée.
6. *ne pas*—adv. de nég. mod. a créée.
7. *t*—lettre euphonique.
8. *elle*—pron. pers. 3e p. f. s. suj. interrogatif de a créée.
9. *a créée*—v. act. 1re conj. rég. ind. p. indéf. 3e p. s. à cause de son suj. flatterie.
10. *pour*—prép. fait rapp. en venir à a créée.
11. *en venir*—loc. v. n. 2e conj. irrég. inf. prés. rég. de la prép. pour.
12. *à*—prép. fait rapp. fins à en venir.
13. *ses*—adj. poss. f. pl. dét. fins.
14. *fins*—n. comm. f. pl. rég. de la prép. à

Analyse logique

Quelle habile tactique la flatterie n'a-t-elle pas créée pour en venir à ses fins !

1re Prop.—Quelle habile tactique la flatterie n'a-t-elle pas créée pour en venir à ses fins ! *Prime. abs*

1^o *Flatterie*—suj. simpl. 1 seul nom, incompl. sans compl.

2^o *A été*—verbe

3^o *Créant*—att simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. quelle habile tactique ne pas et le reste de la prop.

CHAPITRE VII

Du participe présent

12^e EXERCICE.

1. Il y a dans le chant du rossignol une foule de coups de gosier *éclatants* (1) dont les sons enchanteurs et *pénétrants* (1) causent une langueur *touchante* (1).

1^o *ECLATANTS*, *pénétrants*, *touchante*, variables ; ce sont trois adjectifs verbaux, exprimant la manière d'être, qui s'accordent chacun avec le nom auxquels ils sont joints.

2. La politesse est comme l'eau *courante* (1) qui rend unis et lisses les plus durs cailloux.

1^o *COURANTE*, adjectif verbal, variable.

3. On ne voyait de tous côtés que des femmes *tremblantes* (1), des petits enfants les larmes aux yeux *courant* (2) vers la ville.

1^o *TREMBLANTES*, adjectif verbal, variable.

2^o *COURANT*, exprimant l'action, est participe présent et invariable.

4. Ces jeunes gens, ne *profitant* (1) ni de mes conseils ni de mes leçons, ne *répondant* (1) pas à mon amitié, ne *travaillant* (1) qu'avec répugnance, et ne se *faisant* (1) aucun scrupule d'affliger leur famille, me semblent indignes de l'intérêt qu'ils m'avaient d'abord inspiré.

1^o *PROFITANT*, *répondant*, *travaillant*, *faisant*, invariables ; exprimant l'action, ce sont des participes présents.

5. Tous les portraits de ce peintre sont *ressemblants* (1) et *frappants* (1), tous les personnages de ses tableaux sont *vivants* (2) et *parlants* (2).

1^o *RESSEMBLANTS*, *FRAPPANTS*, adjectifs verbaux. parce qu'ils expriment la manière d'être des *portraits*.

2^o *VIVANTS* et *PARLANTS*, variables ; ce sont des adjectifs verbaux qui expriment la manière d'être des *personnages*.

6. Les fleuves et les rivières sont des assemblages d'eaux courantes (1).—Les eaux courant (2) vers la mer vont s'y perdre pour en ressortir en vapeurs.

1° COURANTES, adjectif verbal, qualifiant *eaux*.

2° COURANT, participe présent, exprimant l'action des *eaux* : elles courent vers la mer.

7. On nous peint les castors vivant (1) en société et dans un ordre parfait.

1° VIVANT, participe présent, exprimant l'action.

8. Les principes religieux occupant (1) ou exaltant (1) l'imagination, et élevant (1) l'âme, préservent de l'abattement ; ils sont encore plus que suffisants (2) pour remplacer les affections que la religion réprouve.

1° OCCUPANT, exaltant, élevant ; trois participes présents, puisqu'ils ont chacun un régime.

2° SUFFISANTS, adjectif verbal, qualifiant *ils* mis pour *principes*.

9. En extravagant (1) en toutes choses, comme vous le faites, comment voulez-vous qu'on ne vous trouve pas extravagants (2) ? —On le croit intrigant (3), parce qu'il a été nommé à un poste qu'un autre postulait ; mais c'est par des services et non en intrigant (4) qu'il l'a obtenu.

1° EN EXTRAVAGUANT, participe présent, s'écrit *quant*.

2° EXTRAVAGANT, adjectif verbal, s'écrit sans *u*, *gant*.

3° INTRIGANT, adjectif verbal, attribut de *le* ; il s'écrit sans *u*, *gant*.

4° EN INTRIGUANT, participe présent, s'écrit avec la lettre *u*, *quant*.

Analyse grammaticale

N'a-t-on pas vu un flatteur de la cour de Marie-Tudor soutenir avec effronterie que des cheveux blond ardent étaient châtain foncé ?

1. *Ne pas*—adv. de nég. mod. a vu.

2. *a vu*—v. act. 3e conj. irrég. ind. p. indéf. 3e p. s. à cause de son suj. on.

3. *t*—lettre euphonique.

4. *on*—pron. indéf. 3e p. m. s. suj. de a vu.

5. *un*—adj. num. card. m. s. dét. flatteur.

6. *flatteur*—n. comm. m. s. rég. dir. de a vu.

7. *de*—prép. fait rapp. cour à flatteur.

8. *la*—art. sim. f. s. dét. cour.

9. *cour*—n. comm. f. s. rég. de la prép. de.

10. *de*—prép. fait rapp. Marie-Tudor à cour.
11. *Marie-Tudor*—n. prop. composé f. s. rég. de la prép. *de*.
12. *soutenir*—v. act. 2e conj. irrég. inf. prés. att. de flateur.
13. *avec*—prép. fait rapp. effronterie à soutenir.
14. *effronterie*—n. comm. f. s. rég. de la prép. avec.
15. *que*—conj. lie ce qui suit à soutenir.
16. *des*—art. comp (sens part.) m. pl. dét. cheveux.
17. *cheveux*—n. comm. m. pl. suj. de étaient.
18. *blond ardent*—adj. qual. comp. m. s. qual. ton sous-ent.
19. *étaient*—v. subs. 4e conj. irrég. ind. imparf. 3e p. pl. à cause de son suj. cheveux
20. *châtain foncé*—adj. qual. comp. m. s. qual. ton sous-ent.

Analyse logique

N'a-t-on pas vu un flateur de la cour de Marie-Tudor soutenir avec effronterie que des cheveux blond ardent étaient châtain foncé ?

1re Prop.—N'a-t-on pas vu un flateur de la cour de Marie-Tudor soutenir avec effronterie ! *Princ. abs.*

1° *On*—suj. simpl. 1 seul pron. incomp. sans compl.

2° *A été*—verbe.

3° *Voyant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. ne pas et le reste de la prop.

2e Prop.—Que des cheveux blond ardent étaient châtain foncé. *Inc. dét.*

1° *Cheveux*—suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. blond ardent.

2° *Étaient*—verbe.

3° *Cheveux*—att. elliptique, simpl. 1 seul nom, compl. son compl. châtain foncé.

CHAPITRE VIII

Du participe passé

13e EXERCICE.

1. Les grands orateurs que j'ai entendus (1) parler m'ont rallié (2), un moment du moins, aux opinions que je leur ai entendu (3) soutenir tour à tour.—Voilà les ennemis que la reine a eus (4) à combattre, et que ni sa prudence, ni sa douceur, ni sa fermeté n'ont pu (4) vaincre.

1° EXTENDUS, accord avec son régime direct qui le précède, *que*.

2° RALLIÉ, accord avec son régime direct, *me*, qui le précède.

3° EXTENDU, invariable, conjugué avec *avoir* et suivi de son régime direct, *soulèver*.

4° A EUS, il faut donner de préférence aux participes *eu* et *donné* suivis d'un infinitif, le régime direct qui les précède : accord avec *que* mis pour *ennemis*.

5° ONT PU, participe invariable, conjugué avec *avoir* et non précédé de son régime direct.

2. Où sont les citoyens que les rhéteurs ont *guéris* (1) de leurs mauvaises habitudes ? où sont les gens qu'ils ont *rendus* (1) tempérants et vertueux ?—Vous avez aimé votre prochain si vous lui avez *rendu* (2) tous les services que vous avez *pu* (3) et que vous avez *dû* (3).

1° *Guéris*, *rendus*, variables, étant conjugués avec *avoir* et précédés chacun d'un régime direct.

2° *RENDU*, invariable, étant conjugué avec *avoir* et non précédé de son régime direct.

3° *PU*, *DU*, invariables, ayant pour régime direct *rendre* sous-entendu après ces participes.

3. Ils ont *donné* (1) à leurs enfants toute l'éducation que leur *permis* (2) leur fortune.

1° *DONNÉ*, invariable, suivi de son régime direct.

2° *PERMIS*, invariable, ayant pour régime direct *donner*, sous-entendu après ce participe.

4. Avec cette loi plus sage et plus profonde qu'on ne l'a *souçonné* (1), la puissance nationale est là où elle doit être.—Triomphez, hommes lâches et cruels, votre victoire est plus grande que vous ne l'avez *cru* (1).

1° *Souçonné* et *cru*, invariables ou restent au masculin singulier, ayant pour régime direct le pronom elliptique *l'*, mis, dans les deux cas, pour *qu'elle était*.

5. L'autorité paternelle s'est *convertie* (1) dès le commencement en autorité souveraine.—Voyez cette multitude d'*yeux*, ce diadème clairvoyant dont la nature s'est *plu* (2) à ceindre la tête de la mouche.

1° *S'EST CONVERTI*, participe passé conjugué avec *être* mis pour *avoir*, accord avec le régime direct *se*, qui le précède.

2° *S'EST PLU*, invariable, conjugué avec *être* mis pour *avoir*, mais sans régime direct.

6. Tous les peuples du monde, sans excepter les Juifs, se sont *fait* (1) des dieux corporels.—Après avoir si longtemps

demandé de leurs nouvelles, j'en ai enfin *reçu* (2). Il est *sorti* (3) des Gaules, en différents temps, des armées de cent et même de deux cent mille hommes.

1° SE SONT FAIT. pour *ont fait à eux*, invariable, conjugué avec *être* pour *avoir* et suivi de son régime direct.

2° J'EN AI REÇU, invariable, conjugué avec *avoir*, mais sans régime direct qui le précède : *en* n'est jamais régime direct.

3° IL EST SORTI, conjugué avec *être*, s'accorde avec son sujet apparent *il*, ou le participe passé d'un verbe impersonnel est toujours invariable.

Analyse grammaticale

Cette révolution s'est donc trouvée leur être beaucoup plus utile qu'ils ne l'avaient cru.

1. *Cette*—adj. dém. f. s. dét. révolution.
2. *révolution*—n. comm. f. s. suj. de s'est trouvée
3. *s'est trouvée*—v. pron. acc. (*sens passif*), 1re conj. rég. ind. p. indéf. 3e p. s. à cause de son suj. révolution.
4. *donc*—conj. exprimant la conclusion d'un raisonnement.
5. *leur*—pron. pers. 3e p. m. pl. rég. ind. de être utile
6. *être utile*—loc. verb. n. 4e conj. irrég. inf. prés. att. de révolution.
7. *beaucoup*—adv. de quant. mod. plus.
8. *plus*—adv. de quant. mod. être utile.
9. *qu' pour que*—conj. lie ce qui suit à être beaucoup plus utile.
10. *ils*—pron. pers. 3e p. m. pl. suj. de avaient cru.
11. *ne*—adv. de nég. mis par euphonie, mod. avaient cru.
12. *l' par le*—pron. elliptique, 3e p. m. s. rég. dir. de avaient cru.
13. *avaient cru*—v. act. 4e conj. irrég. ind. p.-q.-parf. 3e p. pl. à cause de son suj. ils.

Analyse logique

Cette révolution s'est donc trouvée leur être beaucoup plus utile qu'ils ne l'avaient cru.

1re PROP.—Cette révolution s'est donc trouvée leur être beaucoup plus utile. *Princ. abs.*

- 1° *Révolution*—suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. cette.
- 2° *A été*—verbe
- 3° *Se trouvant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. leur être beaucoup plus utile.

2e PROP.—Qu'ils ne l'avaient cru. *Sub.*

- 1° *Ils*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.
- 2° *Avaient été*—verbe.
- 3° *Croyant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. ne l'.

14^e EXERCICE.

1. Le peu de bienveillance qu'il m'a *témoignée* (1), m'a profondément touché.—Je ne me prévaut pas du peu d'expérience que j'ai *acquise*, (1) et que m'ont *donnée* (1) les années.

1^o TÉMOIGNÉE, *acquise* et *donnée*, variables ; le pronom relatif n'a pas pour antécédent *le peu*, mais le nom qui suit, parce qu'il y a suffisance.

2. Ne pas écrire correctement, c'est dévoiler le peu d'instruction qu'on a *reçue* (1).—Le peu d'habitude du monde qu'a *acquise* (1) ce jeune homme a beaucoup contribué à le faire réussir.—Le peu de science qui s'était *conservée* (1) chez les hommes était *renfermée* (1) dans les cloîtres.

1^o REÇUE, *acquise*, *conservée*, *renfermée*, variables ; le pronom relatif ayant pour antécédent, dans chacun de ces cas, le nom qui le précède immédiatement : *le peu* marque la suffisance.

3. On a honte d'avouer qu'on a de la jalousie, et l'on se fait honneur d'en avoir *eu* (1).—Il est trop vrai qu'il y a *eu* (2), des anthropophages ; nous en avons *trouvé* (1) en Amérique.—On y remarqua beaucoup d'impies qui, faisant semblant d'aimer la religion, s'en étaient *servis* (3) comme d'un beau prétexte.

1^o EN AVOIR EU, *en avons trouvé* ; ces deux participes sont invariables, *en* n'est jamais régime direct.

2^o IL Y A EU ; le participe passé d'un verbe impersonnel est toujours invariable.

3^o SERVIS, variable, conjugué avec *être* pour *avoir* s'accorde avec son régime direct *se*.

4. La paresse a étouffé plus de talents que l'activité n'en a *développé* (1).—Les vengeances particulières firent périr beaucoup plus de citoyens que les triumvirs n'en avaient *condamné* (1).—C'est au peu de livres que vous avez *lus* (2) que vous devez le peu de connaissances que vous avez *acquises* (2).

1^o DÉVELOPPÉ, *condamné*, invariables : *en* est régime indirect, et *que*, précédé de *talents*, de *citoyens*, est conjonction, faisant suite à l'adverbe *plus* : *plus que*, etc.

2^o LUS, ACQUISES, variables, étant précédés d'un régime direct, *que*, dont l'antécédent est *livres*, *connaissances* : il y a suffisance.

5. Aucune de ces pièces que j'ai *pesées* (1) avec soin, ne pèse aujourd'hui son poids primitif.—Les quarante livres que ce sac d'avoine avait *pesé* (2) d'abord, il ne les a plus *pesé* (2) le lendemain.

1^o PESÉES, variable, conjugué avec *avoir* et précédé de son régime direct,

2° Pesé, dans son sens propre, signifiant *avoir un certain poids*, est neutre ; invariable, étant conjugué avec *avoir*.

6. Louis XIV regretta un moment les millions qu'avaient coûté (1) à la nation son luxe et sa magnificence.—Ne serait-il pas doux de retrouver dans l'effet de nos soins les plaisirs qu'ils nous ont coûtés (2) ?

1° *Couré*, dans son sens propre, marquant le prix d'achat, est neutre.

2° *Courés*, au figuré, signifiant *procurer*, est actif : accord avec son régime direct *que*, dont il est précédé.

Analyse grammaticale

Avez-vous pris note exacte du poids de chacune des balles que vous avez pesées ?

1. *Avez pris*—v. act. 4e conj. irrég. ind. p. indéf. 2e p. pl. à cause de son suj. vous.
2. *vous*—pron. pers. 2e p. m. pl. suj. de avez pris.
3. *note*—n. comm. f. s. rég. dir. de avez pris.
4. *exacte*—adj. qual. f. s. qual. note.
5. *du (de le) de*—prép. fait rapp. poids à note
le—art. simpl. m. s. dét. poids.
6. *poids*—n. comm. m. s. rég. de la prép. de.
7. *de*—prép. fait rapp. chacune à poids.
8. *chacune*—pron. indéf. 3e p. f. s. rég. de la prép. de.
9. *des (de les) de*—prép. fait rapp. balles à chacune.
les—art. simpl. f. pl. dét. balles
10. *balles*—n. comm. f. pl. rég. de la prép. de.
11. *que*—pron. rel. 3e p. f. pl. (ant. balles) régi. dir. de avez pesées.
12. *vous*—pron. pers. 2e p. m. pl. suj. de avez pesées.
13. *avez pesées ?*—v. act. 1re conj. rég. ind. p. indéf. 2e p. pl. à cause de son suj. vous

Analyse logique

Avez-vous pris note exacte du poids de chacune des balles que vous avez pesées ?

1re Pron.—Avez-vous pris note exacte du poids de chacune des balles ? *Princ. abs.*

1° *Vous*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Avez été*—verbe.

3° *Prenant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. le reste de la prop.

2^e PROP.—Que vous avez pesées ? *Inc. dét.*

1^o Vous—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o Avez été—verbe.

3^o Pesant—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. que.

15^e EXERCICE.

1. Ils risqueront, dans quelques folles spéculations, les bénéfices considérables que cette opération leur a *valus* (1).— Cette propriété ne se vendrait pas aujourd'hui la somme d'argent qu'elle vous a *valu* (2) il y a dix ans.

1^o VALUS, au figuré, signifiant *rapporter*, variable, étant précédé de son régime direct.

2^o VALU, dans son sens propre, marquant un certain prix, est neutre.

2. Qu'il me soit permis de remarquer combien les auteurs se sont *plu* (1) dans tous les temps à tromper les hommes.— On a vu, chez les nations modernes qui cultivent les lettres, des gens qui se sont *établis* (2) critiques par profession.

1^o SE SONT PLU, pour *ont plu à eux* ; participe conjugué avec *être* pour *avoir* invariable, sans régime direct.

2^o ÉTABLIS, variable, conjugué avec *être* pour *avoir* et précédé de son régime direct, *se*.

3. Les pluies qu'il a *fait* (1) ont *nui* (2) aux productions de la terre.—Charlemagne a gouverné avec gloire une des plus vastes monarchies qu'il y ait *eu* (1) depuis celle des Romains.

1^o FAIT ET EU, invariables, étant deux participes de verbes impersonnels,

2^o NUI, invariable, conjugué avec *avoir* et sans régime direct, puisqu'il est le participe passé d'un verbe neutre.

4. On ne s'est jamais écarté de l'exacte vérité sans se l'être *reproché* (1).—La vérité, je vous l'ai *déclarée* (2) : que voulez-vous davantage ?—Cette histoire, je vous l'ai *déclaré* (1), doit rester ensevelie dans le plus profond secret.

1^o REPROCHÉ, DÉCLARÉ, invariables, étant conjugués le premier avec l'auxiliaire *être* pour *avoir* et le second avec *avoir* et précédés du pronom elliptique *l'*, qui est toujours masculin.

2^o DÉCLARÉE, variable, avec *avoir* et précédé de son régime direct.

5. On a eu pour son âge et pour sa faiblesse tous les égards qu'on a *dû* (1).—Nous ne vous avons pas rendu tous les services que nous aurions *voulu* (1), mais seulement ceux que nous

avons *pu* (1).—Ils ont donné à leurs enfants toute l'éducation que leur a *permis* (1) leur fortune.

1° DU, VOULE, PU, PERMIS, invariables, conjugués avec *avoir* et ayant chacun pour régime direct un infinitif sous-entendu : dû *avoir* voulu *rendre*, pu *rendre*, permis de *donner*.

6. Nous sommes trop heureux, vous de m'avoir procuré l'occasion de faire du bien, et moi de ne l'avoir pas *laissé* (1) échapper.—Beaucoup de gens qu'on avait *réputés* (2) être pleins d'honneur et de probité, ont montré en cette occasion qu'on les avait mal jugés.

1° LAISSÉE, variable, conjugué avec *avoir* et précédé de son régime direct *l'*, mis pour *occasion*.

2° RÉPUTÉS, accord avec son régime direct, *que*, mis pour gens.

7. Les privilèges que cette nation s'est *arrochés* (1) sont immenses.—Elle s'est *arrogé* (2) des privilèges.—Un grand nombre de villageois se sont *enfuis* (3) du sol qui les avait *vus* (4) naître.

1° ARROCHÉS, variable, conjugué avec *être* mis pour *avoir* et précédé de son régime direct, *que*, mis pour privilèges

2° ARROGÉ, invariable, suivi de son régime direct.

3° ENFUIS ; un verbe pronominal essentiel a toujours pour régime direct le second pronom, excepté le verbe *s'arroger*.

4° VUS, variable, accord avec son régime direct, *les*, qui le précède.

Analyse grammaticale

Les violents orages qu'il y a eu (*qui ont éclaté*), et qui ont été causés par les grandes chaleurs qu'il a fait (*qui sont venues*) ont ravagé tout le pays.

1. *Les*—art. simpl. m. pl. dét. orages.

2. *violents*—adj. qual. m. pl. qual. orages

3. *orages*—n. comm. m. pl. suj. de ont causé.

4. *qui*—pron. rel. 3e p. m. pl. (ant. orages) suj. de ont éclaté.

5. *ont éclaté*—v. n. 1re conj. rég. ind. p. indéf. 3e p. pl. à cause de son suj. qui.

6. *et*—conj. lie qui ont été sont venues à qui ont éclaté.

7. *qui*—pron. rel. 3e p. m. pl. (ant. orages) suj. de ont été causées.

8. *ont été causés*—v. pass. 1re conj. rég. ind. p. indéf. 3e p. pl. à cause de son suj. qui.

9. *par*—prép. fait rapp. chaleurs à ont été causées.

10. *les*—art. simpl. f. pl. dét. chaleurs.

11. *grandes*—adj. qual. f. pl. qual. chaleurs.

12. *chaleurs*—n. comm. f. pl. rég. de la prép. par.

13. *qui*—pron. rel. 3e p. f. pl. (ant. chaleurs) suj. de sont venues.
 14. *sont venues*—v. n. 2e conj. irrég. ind. p. indéf. 3e p. pl. à cause de son suj. *qui*.
 15. *ont ravagé*—v. act. 1re conj. rég. ind. p. indéf. 3e p. pl. à cause de son suj. orages.
 16. *tout*—adj. indéf. m. s. dét. pays.
 17. *le*—art. simpl. m. s. dét. pays.
 18. *pays*—n. comm. m. s. rég. dir. de ont ravagé.

Analyse logique

Les violents orages qui ont éclaté, et qui ont été causés par les grandes chaleurs qui sont venues, ont ravagé tout le pays.

1re Prop.—Les violents orages ont ravagé tout le pays. *Princ. abs.*

1° *Orages*—suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. violents et les deux prop. suivantes.

2° *Ont été*—verbe.

3° *Ravageant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. tout le pays.

2e Prop.—Qui ont éclaté, *Inc. dét.*

1° *Qui*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Ont été*—verbe.

3° *Eclatant*—att. simpl. 1 seul p. prés. incompl. sans compl.

3e Prop.—Et qui ont été causés par les grandes chaleurs. *Inc. dét.*

1° *Qui*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Ont été*—verbe

3° *Causés*—att. simpl. 1 seul p. pass. compl. son compl. le reste de la prop.

4e Prop.—Qui sont venues. *Inc. dét.*

1° *Qui*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Sont*—verbe.

3° *Venues*—att. simpl. 1 seul p. pass. incompl. sans compl.

CHAPITRE IX

De l'adverbe

16e EXERCICE.

1. Malheur à ceux qui aiment et estiment *plus* (1) les richesses que la vertu.—Il faut réfléchir *avant de* (2) parler.—C'est un homme qui ne dit jamais les choses autrement qu'elles *ne* (3) sont.

1° PLUS, parce que *davantage* ne peut régir la conjonction *que*.

2° AVANT DE, parce que *auparavant* ne peut régir la préposition *de*.
Davantage et *auparavant* sont des adverbes.

3° APRÈS *autre* et *autrement* on fait usage de la négative *ne*.

2. Les glaces polaires sont déjà *plus d'à* (1) moitié fondues, lorsqu'elles arrivent sur le banc de Terre-Neuve.—La mort nous attend tous : les uns un peu *plus tôt* (2), les autres un peu *plus tard*.

1° APRÈS *plus* ou met *de* pour exprimer la quantité.

2° PLUS TÔT, en deux mots, parce qu'il a rapport au temps.

3. Le plaisir de l'étude est *aussi* (1) tranquille que celui des autres passions est inquiet.—Les passions nous tourmentent *plus qu'elles ne* (2) nous satisfont.—Nous avions tellement besoin de lui que nous craignons qu'il n'arrivât *pas* (3).

1° ON emploie *aussi* pour exprimer la comparaison : on ne peut employer *si* dans la comparaison qu'avec une négative.

2° APRÈS *plus* non précédé d'une négative on doit mettre la négative *ne*.

3° APRÈS *craindre* et ses synonymes sans négative on met *ne*, et il faut y ajouter *pas* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire.

4. Il n'est jamais arrivé qu'on lui ait parlé de cette circonstance sans qu'il *en ait* (1) été ému.—C'est une question à laquelle je *ne saurais* (2) répondre.—Il ne sortira jamais de cet embarras, à moins que ses parents *ne* (3) l'aident.

1° SANS QUE ne doit jamais être suivi de la négative.

2° IL EST mieux de supprimer *pas* et *point* après *savoir*, *pouvoir*, etc.

3° A MOINS QUE doit toujours être suivi de la négative *ne*.

5. *Il y a* (1) plus de six mois que je ne l'ai rencontré. *Il y a* (1) plus de trois ans qu'ils ne se parlent *pas*. Les fautes d'Homère n'ont jamais *empêché* (2) qu'il fût ou qu'il ne fût sublime.

1° APRÈS *il y a*, suivi d'une énonciation de temps, on supprime *pas* et *point*, si le verbe est au passé ; on met *pas*, si le verbe est au présent.

2° L'EMPLOI de la négative est facultatif après le verbe *empêcher* accompagné d'une négative.

6. Ce n'est pas à nous qu'il a tenu (1) que vous *ne* fussiez satisfait.—Souvent on se donne bien de la peine pour n'être *en définitive* (2) que ridicule.—Sa trahison fut cause qu'on lui *défendit* (3) de jamais rentrer dans sa patrie.

1° APRÈS *tenir* employé impersonnellement avec la négative, on répète la négative avant le second verbe.

2° EN DÉFINITIF ne s'emploie jamais, il faut dire *en définitive*.

3° LE VERBE *défendre* ne doit jamais être suivi de la négative.

Analyse grammaticale

Ne serait-il pas doux de retrouver dans l'effet de nos soins les plaisirs qu'ils nous ont coûtés ?

1. *Ne pas*—adv. de nég. mod. serait.
2. *serait*—v. subs. 4^e conj. irrég. cond. prés. 3^e p. s. à cause de son suj. retrouver.
3. *il*—pron. pers. 3^e p. m. s. suj. interrogatif de serait
4. *doux*—adj. qual. m. s. att. de retrouver.
5. *retrouver*—v. act. 1^{re} conj. rég. inf. prés. suj. de serait
6. *dans*—prép. fait rapp. effet à retrouver.
7. *l'* pour *le*—art. simpl. m. s. dét. effet.
8. *effet*—n. comm. m. s. rég. de la prép. dans.
9. *de*—prép. fait rapp. soins à effet.
10. *nos*—adj. poss. m. pl. dét. soins
11. *soins*—n. comm. m. pl. rég. de la prép. de.
12. *les*—art. simpl. m. pl. dét. plaisirs.
13. *plaisirs*—n. comm. m. pl. rég. dir. de retrouver.
14. *qu'* pour *que*—pron. rel. 3^e p. m. pl. (ant. plaisirs) rég. dir. de ont coûtés.
15. *ils*—pron. pers. 3^e p. m. pl. suj. de ont coûtés.
16. *nous*—pron. pers. 1^{re} p. m. pl. rég. ind. de ont coûtés.
17. *ont coûtés* ?—v. act. 1^{re} conj. rég. ind. p. indéf. 3^e p. pl. à cause de son suj. ils.

Analyse logique

Ne serait-il pas doux de retrouver dans l'effet de nos soins les plaisirs qu'ils nous ont coûtés ?

1^{re} Prop.—Retrouver dans l'effet de nos soins les plaisirs ne serait-il pas doux ? *Princ. abs.*

1° *Retrouver*—suj. simpl. 1 seul inf. compl. son compl. dans l'effet de nos soins les plaisirs.

2° *Serait*—verbe.

3° *Doux*—att. simpl. 1 seul adj. compl. son compl. ne pas.

2^e Prop.—Qu'ils nous ont coûtés. *Inc. dét.*

1° *Ils*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Ont été*—verbe.

3° *Coûtant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. que nous.

17^e EXERCICE.

1. Si la paix a empêché nos soldats de déployer leur valeur, nous n'aurons pas *non plus* (1) à regretter la perte d'un certain nombre d'entre eux.

1° **NON PLUS**, dans les phrases négatives, et *aussi* dans les phrases affirmatives.

2. Quand il s'agit d'un homme honorable, un tel propos *n'est-il pas* (1) une calomnie?—Je ne sais trop à quoi il *a tenu* (2) que votre ami se *portât* à des excès, quand il a entendu une telle calomnie sur votre compte.

1° QUAND on interroge avec une négation, *pas* s'emploie pour exprimer quelque chose de certain ou presque certain.

2° APRÈS *tenir*, employé impersonnellement, sans négative, on ne met pas la négative.

3. Il en tua quatre *tout d'un coup* (1). Quand je le vis, il portait un paquet *sous* (2) le bras.—Fuyez les gens corrompus, de crainte qu'ils ne vous *infectent* (3) de leurs pernicieuses doctrines.—J'ignorais les événements qui se passaient *autour de* (4) moi.

1° TOUT D'UN COUP, c'est-à-dire en une seule fois.

2° SOUS est préposition, et *dessous* est adverbe.

3° INFECTENT, qui signifie *corrompre*. *Infester* signifie *ravager*.

4° AUTOUR DE, préposition ; *à l'entour* est adverbe.

4. L'amitié est une chose *si* (1) précieuse, qu'il ne faut pas la prodiguer.

1° SI, pour exprimer la quantité.

5. Au lieu d'aller au mieux fait, c'est toujours au *plus tôt* (1) fait que vont les hommes.—L'Europe *n'est pas si* ou *aussi* (2) peuplée que l'Asie ; il s'en faut même *de beaucoup* (3).

1° PLUS TÔT, en deux mots, ayant rapport au temps.

2° SI avec une négative ou *aussi* s'emploient dans la comparaison.

3° BEAUCOUP, après un comparatif, exige la préposition *de*.

6. L'élégance de Racine plaît *plus* (1) au goût ; celle de Voltaire, à l'imagination.

1° PLUS, parce que l'adverbe *davantage* ne doit pas être suivi d'un second terme de comparaison.

7. C'est avec raison qu'on méprise ceux qui parlent autrement qu'ils *ne* (1) pensent.

1° AUTREMENT, lorsqu'il n'est pas précédé de la négative, demande à en être suivi.

8. Je trouve que ces plaintes sont exagérées, *quand* (1), à vrai dire, il a plus de tort que qui que ce soit.

1° QUAND, signifiant *lorsque*, est conjonction et se termine par *d*.

9. Quand ma lettre vous sera parvenue, veuillez me faire une réponse *tout de suite* (1).—*Tout à coup* (2) le tonnerre se fit entendre.

1° TOUT DE SUITE, pour signifier *immédiatement*, est préférable à *de suite*, qui signifie l'un après l'autre.

2° TOUT À COUP, pour signifier *soudainement*.

Analyse grammaticale

Combien de sacrifices cette bonne mère n'a-t-elle pas faits pour donner à ses fils une instruction solide et leur procurer des ressources certaines.

1. *Combien*—adv. de quant. employé comme coll. part rég. dir. grammatical de a faits.
2. *de*—prép. fait rapp. sacrifices à combien.
3. *sacrifices*—n. comm. m. pl. rég. de la prép. *de* et rég. dir. sylleptique de a faits.
4. *cette*—adj. dém. f. s. dét. mère.
5. *bonne*—adj. qual. f. s. qual. mère.
6. *mère*—n. comm. f. s. suj de a faits.
7. *ne pas*—adv. de nég. mod. a faits.
8. *a faits*—v. act. 4e conj. irrég. ind. p. indéf. 3e p. s. à cause de son suj. mère.
9. *t*—lettre euphonique.
10. *elle*—pron. pers. 3e p. f. s. suj. interrog. de a faits.
11. *pour*—prép. fait rapp. donner à a faits.
12. *donner*—v. act. 1re conj. rég. inf. prés. rég. de la prép. pour.
13. *à*—prép. fait rapp. fils à donner.
14. *ses*—adj. poss. m. pl. dét. fils.
15. *fils*—n. comm. m. pl. rég. de la prép. à.
16. *une*—ad. num. card. f. s. dét. instruction.
17. *instruction*—n. comm. f. s. rég. dir. de donner.
18. *solide*—adj. qual. f. s. qual. instruction.
19. *et*—conj. lie ce qui suit à pour donner.....solide.
20. *leur*—pron. pers. 3e p. m. pl. rég. ind. de procurer.
21. *procurer*—v. act. 1re conj. rég. inf. prés. rég. de la prép. pour sous-ont.
22. *des*—art. comp. (sens part.) f. pl. dét. ressources.
23. *ressources*—n. comm. f. pl. rég. dir. de procurer.
24. *certaines*.—adj. qual. f. pl. qual. ressources.

Analyse logique

Combien de sacrifices cette bonne mère n'a-t-elle pas faits pour donner à ses fils une instruction solide et leur procurer des ressources certaines. *Princ. abs.*

- 1° *Mère*—suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. cette bonne.
- 2° *A été*—verbe.
- 3° *Faisant*—att. simpl. 1 seul p. près compl. son compl. combien de sacrifices ne pas et le reste de la prop.

CHAPITRE X

De la préposition

18^e EXERCICE.

1. C'est au souverain *de* (1) faire exécuter les lois.—Je n'ai plus rien à te conter, c'est à toi *à* (2) compter tes exploits.

1^o ON DIT *c'est à.....de* pour marquer le devoir.

2^o C'EST A.....*à* pour exprimer le tour.

2. J'ai attendu *jusqu'*aujourd'hui ou *jusqu'à* (1) aujourd'hui, mais je ne saurais attendre *jusqu'à* demain.

1^o ON DIT également *jusqu'*aujourd'hui et *jusqu'à* aujourd'hui.

3. Jour et nuit un homme de mer est le jouet *des* éléments ; le feu est toujours *près de* (1) consumer son vaisseau, l'air *près de* (1) le renverser.

1^o PRÈS DE, pour signifier *sur le point de*, et PRÊT A, pour signifier *préparé à*.

4. Nous passâmes *au travers des* (1) écueils, et nous vîmes de *près* toutes les horreurs de la mort.—Justice et justesse, *voilà* (2) en deux mots le code entier du cœur et de l'esprit.

1^o AU TRAVERS demande la préposition *de*, et *à travers* s'emploie sans préposition.

2^o VOILÀ, après une énonciation ; *voici*, avant une énonciation.

5. Jé place cet orateur non-seulement *entre* (1) les hommes les plus éloquents de notre époque, mais encore *au-dessus d'eux* (1).

1^o Les prépositions ENTRE et AU-DESSUS DE, exprimant des rapports différents, doivent avoir chacune leur régime.

6. Un magistrat doit toujours juger *selon* (1) les lois et *conformément* (1) aux lois.

1^o Les prépositions *selon* et *conformément à* doivent avoir chacune leur régime.

7. Où un enfant peut-il être mieux qu'*auprès de* (1) sa mère ? —J'apprends la perte que vous venez de faire, et je regrette en ce moment de ne pas être *près de* (2) ou *auprès de* vous.

1^o AUPRÈS DE exprime la présence habituelle et la proximité.

2^o PRÈS DE et AUPRÈS DE s'emploient également pour marquer la proximité, le voisinage.

8. Sa fortune, dit-on, est de trente à (1) quarante mille livres de rente.—Quoiqu'il soit garçon, il a cinq ou (2) six domestiques.

—Ce jeune homme aura fini ses études dans (3) quatre ans.—

L'assomption arrive invariablement le quinze août ou d'août (4).

—La vaine gloire consiste à faire parade de vertus qu'on n'a pas, à (5) montrer de l'affectation dans ses manières, à (5) se faire honneur de ses aventures, de son nom, de sa naissance.

1° A se place entre deux nombres qui ne sont pas consécutifs.

2° Il faut mettre *ou*, parce que la préposition *à* ne peut se placer entre deux nombres consécutifs que lorsque ces derniers représentent des objets qui se divisent par fractions.

3° DANS quatre ans, pour signifier *après quatre ans écoulés*; en s'emploie pour marquer la durée qu'exige l'exécution d'une chose.

4° DANS l'énonciation des quantités, l'emploi de la préposition est facultatif.

5° Les prépositions *à*, *de*, *en*, se répètent avant chaque régime.

9. Votre ami a meublé sa maison sans luxe et sans (1) recherche ou sans luxe ni (1) recherche.

1° SANS peut se remplacer par *ni* avant le second régime.

Analyse grammaticale

Ces fleurs qui sont à peine écloses seront épanouies dans quelques heures, et ce soir elles seront flétries.

1. *Ces*—adj. dém. f. pl. dét. fleurs.

2. *fleurs*—n. comm. f. pl. suj. de seront.

3. *qui*—pron. rel. 3e p. f. pl. antéc. fleurs, suj. de sont.

4. *sont*—v. subs. 4e conj. irrég. ind. prés. 3e p. pl. à cause de son suj. qui.

5. *à peine*—adv. de quant. mod. écloses.

6. *écloses*,—adj. qual. f. pl. att. de qui.

7. *seront*—v. subs. 4e conj. irrég. ind. fut. simpl. 3e p. pl. à cause de son suj. fleurs.

8. *épanouies*—adj. qual. f. pl. att. de fleurs.

9. *dans*—prép. fait rapp. heures à épanouies.

10. *quelques*—adj. indéf. f. pl. dét. heures.

11. *heures*—n. comm. f. pl. rég. de la prép. dans.

12. *et*—conj. lie ce qui suit à ce qui précède.

13. *ce*—adj. dém. m. s. dét. soir.

14. *soir*—n. comm. m. s. rég. d'une prép. sous-ent.

15. *elles*—pron. pers. 3e p. f. pl. suj. de seront.

16. *seront*—v. subs. 4e conj. irrég. ind. fut. simpl. 3e p. pl. à cause de son suj. elles.

17. *flétries*.—adj. qual. f. pl. att. de elles.

1
le
pou
1
2
sign
2
en
Ven
n'au
rigu
1
2
3
vu qu

Analyse logique

Ces fleurs qui sont à peine écloses seront épanouies dans quelques heures, et ce soir elles seront flétries.

1^{re} Prop.—Ces fleurs seront épanouies dans quelques heures.

Princ. abs.

1^o *Fleurs*—suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. ces et la prop. suivante.

2^o *Seront*—verbe.

3^o *Épanouies*—att. simpl. 1 seul adj. compl. son compl. dans quelques heures.

2^e Prop.—Qui sont à peine écloses. *Inc. dét.*

1^o *Qui*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Sont*—verbe.

3^o *Écloses*—att. simpl. 1 seul adj. compl. son compl. à peine.

3^e Prop.—Et ce soir elles seront flétries. *Princ. rel.*

1^o *Elles*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2^o *Seront*—verbe.

3^o *Flétries*—att. simpl. 1 seul adj. compl. son compl. ce soir.

CHAPITRE XI

De la conjonction

19^e EXERCICE.

1. *Quoi que* (1) fasse un criminel, une préoccupation poignante, le remords empoisonne sa vie.—*Que* (2) ne lui parle-t-il ou *pourquoi* (2) ne lui parle-t-il lui-même ?

1^o *Quoi que*, en deux mots, signifiant *quelque chose que*.

2^o *Que*, au commencement d'une phrase, peut s'employer pour signifier *pourquoi*.

2. Nous jugeons plus souvent des choses *par ce que* (1) nous en entendons dire, que *par ce* (1) *qu'elles* sont effectivement.—*Venez que* ou *afin que* je vous dise un mot.—*Cette* mesure n'aura d'effet qu'autant (3) qu'on n'apportera pas trop de rigueur à la faire exécuter.

1^o *Par ce que*, en trois mots, pour signifier *par cela que*.

2^o *Que* s'emploie pour *afin que*.

3^o *Autant que* marque la comparaison, et *d'autant que* signifie *vu que, attendu que*.

3. Nul n'est ambitieux par raison, *ni* (1) vicieux par défaut d'esprit.—Les suites quelconques des actions des hommes ne sauraient *ni* (1) les rendre innocents *ni* (1) les rendre coupables.—C'est *parce que* (2) les animaux ne peuvent joindre ensemble aucune idée, qu'ils ne pensent et ne parlent.

1° *NI*, pour lier deux parties semblables d'une proposition négative.

2° *PARCE QUE*, en deux mots, pour exprimer le motif d'une action.

4. Les romans historiques ont le défaut de n'avoir *ni* (1) le mérite de l'histoire, *ni* (1) l'intérêt du roman ; et *de* plus ils tendent un piège à l'ignorance.—Ne jugez pas les hommes *par ce* (2) qu'ils disent, mais *par ce* (2) qu'ils sont.

1° *NI*, pour lier deux parties semblables d'une proposition négative.

2° *PAR CE QUE*, en trois mots, pour signifier *par cela que*.

5. Plus la raison acquiert de perfection, *plus* (1) l'homme est moralement responsable de ses actions.

1° *Et* ne s'exprime pas entre deux propositions qui commencent par *plus*.

6. Les terres, en général, ne rapportent qu'*autant* (1) qu'elles sont bien cultivées.—Il ne réussit pas à cette étude, *quoiqu'il* (1) s'y livre du matin au soir.

1° *AUTANT QUE*, pour marquer la comparaison.

2° *QUOIQUE*, en un seul mot, signifiant *bien que*.

7. Les rois ne peuvent se perdre *ni* (1) se sauver tout seuls.—L'orgueil n'est jamais mieux déguisé *ni* (1) plus capable de tromper que lorsqu'il se cache sous la figure de l'humilité.

1° *NI*, pour lier des parties semblables négatives.

Analyse grammaticale

Il y a des vérités qui sont la source des plus grands désordres, parce qu'elles remuent toutes les passions.

1. *Des*—art. comp. sens part. f. pl. dét. vérités.

2. *vérités*—n. comm. f. pl. suj. de existent.

3. *existent*—v. n. 1e conj. rég. ind. prés. 3e p. pl. à cause de son suj. *vérités*.

4. *qui*—pron. rel. 3e p. f. pl. ant. vérités suj. de sont.

5. *sont*—v. subs. 4e conj. irrég. ind. prés. 3e p. pl. à cause de son suj. *qui*.

6. *la*—art. simpl. f. s. dét. source.

7. *source*—n. comm. f. s. att. de qui

8. *des* (de les) *de*—prép. fait rapp. désordres à source ; *les*—art. simpl. m. pl. dét. désordres.

9. *plus*—adv. de quant. mod. grands.

1
nou
quar
1°
prop
2.
négl
1°
3.
fait q
peine

10. *grands* (les plus)—adj. qual. (sup. rel.) m. pl. qual. désordres.
 11. *désordres*—n. comm. m. pl. rég. de la prép. de.
 12. *parce que*—conj. lie ce qui suit à qui sont.....désordres.
 13. *elles*—pron. pers. 3e p. f. pl. suj. de remuent.
 14. *remuent*—v. act. 1re conj. rég. ind. prés. 3e p. pl. à cause de son suj. elles.
 15. *toutes*—adj. indéf. f. pl. dét. passions
 16. *les*—art. simpl. f. pl. dét. passions.
 17. *passions*—n. comm. f. pl. rég. dir. de remuent.

Analyse logique

Il y a des vérités qui sont la source des plus grands désordres, parce qu'elles remuent toutes les passions.

1re Prop.—Des vérités existent. *Princ. abs.*

1° *Vérités*—suj. simpl. 1 seul nom, compl. son compl la prop. suivante.

2° *Sont*—verbe.

3° *Existant*—att. simpl. 1 seul p. prés. incompl. sans compl.

2e Prop.—Qui sont la source des plus grands désordres, *Inc. dét.*

1° *Qui*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Sont*—verbe.

3° *Source*—att. simpl. 1 seul nom, compl. son compl. le reste de la prop.

3e Prop.—Parce qu'elles remuent toutes les passions. *Sub.*

1° *Elles*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Sont*—verbe.

3° *Remuant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. le reste de la prop.

CHAPITRE XII

Remarques sur certains verbes

20e EXERCICE.

1. On a comparé le bonheur à (1) une boule après laquelle nous courons tant qu'elle roule, et que nous poussons du pied quand elle s'arrête.

1° COMPARÉ A, en parlant d'objets qui ont un rapport de ressemblance propre ou figurée

2. Il serait digne des lumières de notre siècle de ne rien négliger pour atteindre à (1) la perfection de notre langue.

1° ATTEINDRE A, pour signifier parvenir à.

3. Il a toujours mal agi (1) avec moi, quoique je ne lui aie fait que du bien.—Je voudrais vous épargner (2) une seconde peine, mais il est indispensable que vous reveniez.

1° EN AGIR est une locution vicieuse.

2° On ne peut *éviter* ou *fuir* pour un autre une *peine* ou autre chose, mais on *épargne* à un autre une *peine* ou quelque autre chose.

4. Il suffit aux bons gourmets de *flairer* (1) le vin pour savoir s'il est bon et vieux.—Jamais l'avarice, la vanité, le plaisir, ces sources empoisonnées de toutes les actions des hommes, n'ont *infecté* (2) son cœur.

1° FLAIRER, c'est sentir par l'odorat ; *fleurer*, c'est exhaler une odeur, au propre ou au figuré.

2° INFECTÉ, signifiant gâter ; *infester* signifie ravager.

5. Dans l'armée, quiconque *insulte* à (1) un supérieur est passible de la peine la plus sévère.—Le luxe *insulte* à (1) la faim du pauvre.—Le travail *joint* à (2) la gaieté souffre et surmonte toutes choses.

1° INSULTER A QUELQU'UN, c'est lui manquer de respect, c'est manquer d'égard pour son rang, son malheur, ses faiblesses ; par analogie, et par figure on dit *insulter à la faim*, etc

2° JOINDRE A, pour signifier *ajouter* ; *joindre à* ou *avec*, pour signifier *allier, unir*.

6. Avec beaucoup d'art on peut *en imposer* (1) longtemps ; mais les succès de l'art ne sont jamais aussi longs que ceux de la nature.—Tu m'*imposes* (2), tu me subjugues, ton génie écrase le mien, et je ne suis rien devant toi.

1° EN IMPOSER, pour signifier *tromper*.

2° IMPOSER, pour signifier *inspirer* du respect.

7. Dieu *mêle* (1) sagement aux douceurs de ce monde des amertumes salutaires.—Ne *mélez* (2) pas l'ivraie *avec* le bon grain,

1° MÉLER A s'emploie au figuré et dans le sens moral.

2° MÉLER AVEC se dit des choses que l'on met ensemble pour les confondre.

Analyse grammaticale

On ne mêle que très difficilement l'huile avec le vinaigre.

1. *On*—pron. indéf. 3e p. m. s. suj. de mêle.

2. *ne que*—adv. de quant. mod. mêle.

3. *mêle*—v. act. 1re conj. rég. ind. prés. 3e p. s. à cause de son suj. on.

4. *très*—adv. de quant. mod. difficilement.

5. *difficilement*—adv. de man. mod. mêle.

6. *l'* pour *la*—art. simpl. f. s. dét. huile.

7. *huile*—n. comm. f. s. rég. dir. de mêle.

8. *avec*—prép. fait rapp. vinaigre à mêle.

9. *le*—art. simpl. m. s. dét. vinaigre.

10. *vinaigre*.—n. comm. m. s. rég. de la prép. avec.

21^e EXERCICE.

1. Faites-leur *observer* (1) que rien ne contribue plus à l'économie et à la propreté que de tenir chaque chose à sa place.

1^o OBSERVER à *quelqu'un* ne se dit pas dans le sens de *faire remarquer* quelque chose à *quelqu'un*, il faut dire *faire observer*.

2. On est coupable d'un mal auquel on *participe* (1), soit en s'y prêtant, soit en y coopérant.—Le pathétique *participe* (2) du sublime autant que le sublime *participe du* (2) beau et de l'agréable.

1^o PARTICIPER A, c'est avoir une part à quelque chose.

2^o PARTICIPER DE, c'est tenir de la nature de, etc., au propre ou au figuré.

3. En nous *rappelant* (1) une chose, souvent nous ne nous *rappelons* (2) qu'à peine *en* avoir ou *d'*en avoir eu quelque idée.—Ne vous *rappelez* (1) pas les services que vous avez rendus, mais *rappelez-vous* (1) ceux que vous avez reçus.

1^o SE RAPPELER, devant un nom, ne veut pas de préposition : ce nom est régime direct et *se* régime indirect de rappeler.

2^o SE RAPPELER, devant un infinitif, peut être suivi de la préposition *de*.

4. Le mérite ne *sert à* (1) rien quand il est abandonné de la fortune.—A un aveugle les lunettes ne *servent de* (2) rien.

1^o SERVIR A RIEN, pour signifier une inutilité passagère

2^o SERVIR DE RIEN, pour signifier une inutilité absolue.

5. La santé ruinée par l'intempérance *succombe sous* (1) la multiplicité des remèdes.—Le roi lui-même avec toute sa puissance et tout son courage *succombait sous* (1) la douleur.—J'avoue que je *succombe sous* (1) le poids des infirmités.

1^o SUCCOMBER SOUS, pour signifier *être accablé* sous le poids, au propre et au figuré ; *succomber à*, pour signifier *ne pouvoir résister* : succomber à la tentation.

6. *Suppléez* (1) le mot qui manque dans cette phrase.—La colère ne doit servir à celui qui commande que pour *suppléer à* (2) son autorité.

1^o SUPPLÉER *quelque chose*, c'est fournir ce qui manque.

2^o SUPPLÉER A, c'est en fournir l'équivalent.

7. La noblesse du chrétien consiste dans la grâce qu'il *hérite de* (1) Jésus-Christ.—La noblesse *manque dès qu'on hérite du* (2) nom sans *hériter des* (2) vertus qui l'ont rendu illustre.

1° HÉRITER, s'il a deux régimes, a pour régime direct le nom de chose (*que* pour *grâce*), et pour régime indirect le nom de personne (*Jésus-Christ*).

2° HÉRITER, suivi d'un seul régime, prend la préposition *de*.

8. Je *pense* (1) que l'ouvrage que je vous ai confié est déjà très avancé. — Je *crois* (1) que votre mère se porte bien.

1° ESPÉRER, marquant l'avenir, ne peut être suivi d'un présent ; il ne faut pas employer ce verbe pour signifier *penser, croire*.

9. Pour travailler aussitôt après ses repas, il faut *déjeuner* ou *dîner de* (1) choses très légères.

1° DÉJEUNER, *diner* et *souper*, suivis d'un nom de chose, prennent la préposition *de* ; suivis d'un nom de personne, ils prennent *avec*.

10. La piété élève l'esprit et *embellit* (1) le cœur.

1° ENNOBLIR signifie donner de la dignité, de l'éclat ; *amblier* signifie conférer la noblesse.

Analyse grammaticale

On vit saint Louis suppléer par sa vertu à l'inégalité du nombre, et soutenir lui seul le poids de l'armée.

1. *On*—pron. indéf. 3e p. m. s. suj. de vit.
2. *vit*—v. act. 3e conj. irrég. ind. p. déf. 3e p. s. à cause de son suj. on.
3. *saint*—adj. qual. m. s. qual. Louis.
4. *Louis*—n. prop. m. s. rég. dir. de vit.
5. *suppléer*—v. n. (signifiant fournir l'équivalent) 1re conj. rég. inf. prés. att. de Louis.
6. *par*—prép. fait rapp. vertu à suppléer.
7. *sa*—adj. poss. f. s. dét. vertu.
8. *vertu*—n. comm. f. s. rég. de la prép. *par*.
9. *à*—prép. fait rapp. inégalité à suppléer.
10. *l'* pour *la*—art. simpl. f. s. dét. inégalité.
11. *inégalité*—n. comm. f. s. rég. de la prép. *à*.
12. *du* pour *de le, de*—prép. fait rapp. nombre à inégalité.
le—art. simpl. m. s. dét. nombre.
13. *nombre*—n. comm. m. s. rég. de la prép. *de*.
14. *et*—conj. lie ce qui suit à suppléer nombre.
15. *soutenir*—v. act. 2e conj. irrég. inf. prés. att. de Louis.
16. *lui*—pron. pers. 3e p. m. s. rég. dir. redondant de vit.
17. *seul*—adj. qual. m. s. qual. lui.
18. *le*—art. simpl. m. s. dét. poids.
19. *poids*—n. comm. m. s. rég. dir. de soutenir.
20. *de*—prép. fait rapp. armée à poids.
21. *l'* pour *la*—art. simpl. f. s. dét. armée.
22. *armée*—n. comm. f. s. rég. de la prép. *de*.

CHAPITRE XIII

Remarques sur diverses espèces de mots

22^e EXERCICE.

1. Je ne sais si ces enfants travaillent beaucoup, mais ils ont l'air très *étourdis* (1) et très *légers* (1).—Cette personne a l'air toute *troublée* (2) ; ses parents ont l'air *fâchés* (1) de ce qu'ils viennent d'apprendre.—Votre mère a l'air (3) *doux*.

1^o *ÉTOURDIS* et *légers* qualifient *ils* mis pour *enfants*, *FÂCHÉS* qualifie *parents*, parce que ces qualités ne peuvent être attribuées à *air*.

2^o *TROUBLÉE* qualifie *personne*, parce que le trouble ne s'exprime pas seulement dans l'*air*, dans la physionomie, mais dans toute la personne.

3^o *DOUX* qualifie *air*, qui pourrait se remplacer par *physionomie*.

2. On irrite l'homme le plus *doux* en lui adressant des reproches alors qu'il *ne mérite pas* (1) de blâme.

1^o *DIGNE* se dit du bien et du mal : mais *digne*, accompagné d'une négative, et *indigne* ne se disent que du bien.

3. Beaucoup d'hommes d'esprit ont leurs mauvais jours et sont parfois bien *ennuyeux* (1).—Venez au fait promptement, et épargnez-nous les détails inutiles et *ennuyeux* (1).

1^o *ENNUYANT*, en parlant de ce qui chagrine, qui importune : *ennuyeux* se dit de ce qui est propre à ennuyer. Il est d'usage d'employer *ennuyeux* dans les deux acceptions.

4. Les couleuvres qu'on trouve en si grand nombre dans nos bois ne sont pas *venimeuses* (1).—Ces plantes par elles-mêmes ne sont pas *vénéneuses* (2).

1^o *VÉNIMEUX* se dit des animaux.

2^o *VÉNÉNEUX* ne se dit que des plantes.

5. L'homme *matineux* (1) est celui qui se lève matin tous les jours.—Moi qui suis très *matineux*, je n'ai pas été *matinal* (2) ce matin.

1^o *MATINEUX*, pour exprimer l'habitude de se lever matin.

2^o *MATINAL* se dit d'une personne qui, contre son habitude, se lève matin.

6. Notre nature est *susceptible* (1) de bonnes et de mauvaises impressions.—Il est difficile de vivre heureux avec des gens *susceptibles* (2) qui s'offensent des actions et des paroles les plus innocentes.

1^o *SUSCEPTIBLE*, pour signifier capable de recevoir quelques modifications.

2^o *SUSCEPTIBLE*, dans le sens absolu, signifie ombrageux, prompt à s'offenser.

7. Ils sont partis *tous les deux* (1) pour l'Italie, l'un s'y rend par la Suisse, et l'autre par Marseille.

1^o *Tous les deux* expriment plutôt la pluralité que la simultanéité ; *tous deux* expriment particulièrement la simultanéité.

8. Le général qui commande cette armée est fort habile ; *témoin* (1) les victoires qu'il a remportées.—Les *témoins* (2) muets suffisent quelquefois pour convaincre un criminel.

1° *TÉMOIN*, au commencement d'une phrase, est invariable.

2° *TÉMOINS*, déterminé par l'article *les*, est un nom.

Analyse grammaticale

Il serait arrivé à l'heure, s'il s'en fût allé au moment où nous l'engagions à partir.

1. *Il*—pron. pers. 3e p. m. s. suj. de serait arrivé.
2. *serait arrivé*—v. n. 1re conj. rég. cond. pass. 3e p. s. à cause de son suj. il.
3. *à*—prép. fait rapp. heure à serait arrivé.
4. *l'* pour *la*—art. simpl. f. s. dét. heure.
5. *heure*,—n. comm. f. s. rég. de la prép. à.
6. *s'* pour *si*—conj. lie ce qui suit à ce qui précède.
7. *il*—pron. pers. 3e p. m. s. suj. de s'en fût allé.
8. (*s'*) *en fût allé*—v. pron. ess. 1re conj. rég. cond. 2e pass. 3e p. s. à cause de son suj. il.
9. *à*—prép. fait rapp. moment à s'en fût allé.
10. *le*—art. simpl. m. s. dét. moment.
11. *moment*—n. comm. m. s. rég. de la prép. à.
12. *où*—pron. rel. 3e p. m. s. (antéc. moment) rég. ind. de partie.
13. *nous*—pron. pers. 1re p. m. pl. suj. de engageons.
14. *l'* pour *le*—pron. pers. 3e p. m. s. rég. dir. de engageons.
15. *engageons*—v. act. 1re conj. rég. ind. imparf. 1re p. pl. à cause de son suj. nous.
16. *à*—prép. fait rapp. partir à engageons.
17. *partir*.—v. n. 2e conj. irrég. inf. prés. rég. de la prép. à.

Analyse logique

Il serait arrivé à l'heure, s'il s'en fût allé au moment où nous l'engagions à partir.

1re Prop.—Il serait arrivé à l'heure. *Princ. abs.*

1° *Il*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Serait*—verbe.

3° *Arrivé*—att. simpl. 1 seul p. pass. compl. son compl. à l'heure.

2e Prop.—S'il s'en fût allé au moment. *Sub.*

1° *Il*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Eût été*—verbe.

3° (*S'*) *en allant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. se au moment.

3e Prop.—Où nous l'engageons à partir. *Inc. dét.*

1° *Nous*—suj. simpl. 1 seul pron. incompl. sans compl.

2° *Engageons*—verbe.

3° *Engageant*—att. simpl. 1 seul p. prés. compl. son compl. où l'à partir.

ANGLICISMES

ET LOCUTIONS VICIEUSES

Au lieu de dire :

Il faut dire :

Faire application pour une place.

Un membre pour tel comté.

Introduire une mesure.

Etre introduit à un tel.

Supporter un parti.

Opposer une loi.

Ce projet de loi a été passé.

Législater.

Rappeler une loi.

Responsable à, etc.

Constituants.

En contravention avec, etc.

En conformité avec, etc.

Une appropriation.

Octroi.

Des argents octroyés.

Accession au pouvoir.

Appointer quelqu'un.

Décharger quelqu'un.

Aviseur.

Collecter.

Des travaux en contemplation.

Contracteur.

Qualifié à faire une chose.

Complétion.

Les députés de l'autre côté de la chambre.

Prendre des démarches.

Adresser une assemblée.

Sous les circonstances.

Entretenir une opinion.

Moi pour un.

Notifier quelqu'un d'une chose.

Rencontrer des dépenses.

Le rapport d'une séance.

Proposer une motion.

Demander un emploi.

Un député de tel comté.

Soumettre un projet de loi.

Etre présenté à un tel.

Appuyer un parti.

S'opposer à une loi.

Ce projet de loi a été voté.

Légiférer (faire des lois).

Abroger une loi.

Responsable envers ou devant.

Electeurs.

En contravention à, etc.

En conformité de, etc.

Un crédit.

Subvention.

Des sommes d'argent votées.

Avènement au pouvoir.

Nommer quelqu'un.

Congédier, destituer.

Conseiller.

Percevoir.

Des travaux projetés.

Entrepreneur.

Avoir les qualités nécessaires.

Parachèvement.

Les députés de la gauche ou de la droite.

Faire des démarches.

Adresser la parole.

Dans les circonstances.

Avoir une opinion.

Pour ma part.

Notifier une chose à quelqu'un.

Faire face à des dépenses.

Le compte-rendu.

Faire une motion.

| | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| En amendement. | Comme amendement. |
| Motion emportée. | Motion adoptée. |
| Prendre sous considération. | Etudier. |
| Sous certaines conditions. | A certaines conditions. |
| Amalgamer des chemins de fer. | Fusionner des chemins de fer. |
| Maître-général des postes. | Directeur-général des postes. |
| Député ministre. | Sous-chef d'un département. |
| Ce projet a originé. | Ce projet a pris naissance. |
| Une motion perdue. | Une motion rejeté. |
| Résigner son siège. | Remettre son mandat. |
| Voteurs. | Votants. |
| Note éditoriale. | Note de la rédaction. |
| Marchandises sèches. | Nouveautés. |
| Cuir à patente. | Cuir verni. |
| Un office. | Un bureau. |
| Hardes faites. | Hardes. |
| Pour la convenance des acheteurs. | Pour la commodité des acheteurs. |
| Huile de castor. | Huile de ricin. |
| Compétition. | Concurrence. |
| Charger tel prix. | Demander tel prix. |
| Du change. | De la monnaie. |
| Balance en mains. | Balance en caisse. |
| Donner une lecture. | Faire une conférence. |
| Transiger des affaires. | Régler des affaires. |
| La police riveraine. | La police de la rade. |
| Des passagers. | Des voyageurs. |
| Cela regarde mal. | Cela paraît mal. |
| La bande. | Le corps de musique. |
| Il y avait une bonne salle. | La salle était remplie. |
| Sa Grâce Mgr l'Archevêque. | Sa Grandeur Mgr etc. |
| Venir de l'avant. | Se présenter comme candidat. |
| Factorie. | Manufacture. |
| Prendre des années. | Mettre des années. |
| A raison de. | A cause de. |
| Défalcation. | Détournement de fonds. |
| Disqualifier ou déqualifier. | Rendre inéligible. |
| Qualification foncière. | Cens d'éligibilité. |
| Servir un mandat. | Signifier un mandat. |
| Ne vous donnez pas ce trouble. | Ne vous donnez pas cette peine. |

USES

ement.
e.

ditions.
chemins de fer.
al des postes.
lépartement.
naissance.
té.
mandat.

tion.

ité des ache-

k.

ce.

e.

e.

ie.

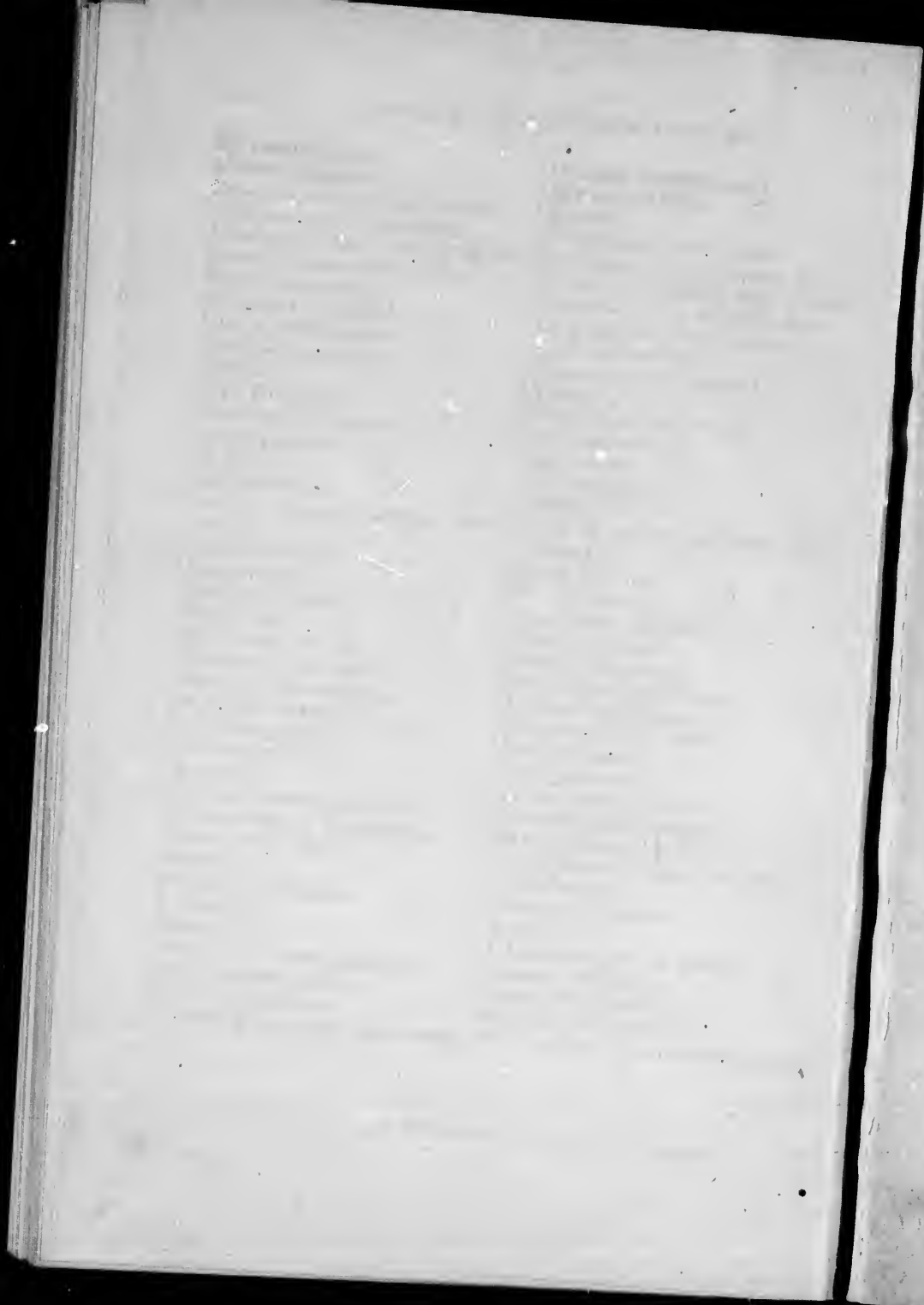
c.

e candidat.

nds.

tte peine.

dec.



80

NOUVEAUX
OUVRAGES DIDACTIQUES CANADIENS

EN USAGE A L'ECOLE NORMALE-LAVAL :

COURS DE PÉDAGOGIE ou Principes de l'Éducation, par Mgr. Jean Langevin ;

Cet ouvrage est tellement indispensable pour toutes les personnes qui se livrent à l'enseignement, que MM. les Commissaires d'écoles devraient en acheter, à même les deniers de leur municipalité, un exemplaire pour chaque école, pour l'usage de l'instituteur ou de l'institutrice.—Prix : 75 centins.

L'HISTOIRE DU CANADA en tableaux, par le même ;

Cette petite brochure devrait être entre les mains de tous les élèves qui apprennent l'histoire du Canada. On y voit, dans quelques pages, toutes les dates des grands événements politiques et religieux de notre pays.—Prix : 7 centins.

RÉPONSES AUX PROGRAMMES de Pédagogie et d'Agriculture, par le même ;

Les personnes qui se destinent à l'enseignement sont tenues de subir un examen sur ces *Réponses*, devant un Bureau d'Examineurs.—Prix : 20 centins.

TENUE DES LIVRES en partie simple et en partie double, par M. Napoléon Lacasse, Prof. E. N. L. ;

C'est le seul ouvrage de ce genre, forme anglaise et publié en français. L'enseignement de la Tenue des livres est obligatoire pour toutes les écoles supérieures, soit modèles soit académiques.—Prix \$5.40 la douzaine.

GRAMMAIRE FRANÇAISE de Lhomond (éléments revus et augmentés), y compris la Syntaxe, par le même ;

PROFESSEUR DE FRANÇAIS à l'École normale-Laval, l'auteur a donné dans cette grammaire l'enseignement du français qu'il donne à ses élèves-maîtres et maîtresses : aussi, pour suivre le même enseignement, s'est-on empressé d'adopter ce livre dans la plupart des écoles élémentaires et modèles, auxquelles il est spécialement destiné.—Prix :—\$1.50 la douzaine.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES sur les Éléments de la grammaire-français de Lhomond, y compris la Syntaxe, par le même.—Prix : \$1.50 la douzaine.

CORRIGÉ des Exercices orthographiques, par le même. Prix : 45 cts. pour les *Éléments* — 30 cts. pour la *Syntaxe*.

TRAITÉ D'ANALYSE GRAMMATICALE, d'analyse logique et de ponctuation, par le même.—Prix : \$2.75.

ALPHABET ou S. TABARIN gradué, par MM. F.-E. Juneau et N. Lacasse.

Ce petit livre est aujourd'hui adopté dans presque toutes les écoles de la Province de Québec.

